



# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

STÉPHANE LAFAYE\*

\* Docteur en histoire,  
EPHE.

*Au XI<sup>e</sup> siècle, l'implantation clunisienne en Aquitaine se caractérise par deux réseaux juxtaposés : les monastères aquitains réformés, qui sont les plus nombreux, et les monastères placés directement sous l'autorité de l'abbé de Cluny, tardivement dénommés « prieurés ». Ce second réseau, moins dense que dans d'autres régions, s'est principalement constitué au XI<sup>e</sup> siècle. Dans un premier temps, les moines de Cluny ont obtenu de nombreux dons des ducs d'Aquitaine sans que l'on puisse établir une relation entre les sites monastiques nouvellement fondés et des sites fortifiés. Après 1050, les prieurés clunisiens sont majoritairement situés à proximité d'un château. Les rares sources écrites et l'étude des sites monastiques révèlent le succès que les moines de Cluny ont connu dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle auprès d'une aristocratie aquitaine en pleine ascension.*

La carte des monastères de Cluny, établie à partir des visites et chapitres généraux de l'ordre<sup>1</sup>, fait état d'une faible implantation clunisienne en Aquitaine, un territoire délimité par cinq diocèses aux superficies inégales : le plus petit est l'ancien diocèse d'Angoulême ; suivent les anciens diocèses de Périgueux et de Saintes ; les deux plus grands sont ceux de Limoges et de Poitiers. D'un point de vue politique, depuis le X<sup>e</sup> siècle jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, cette région est dominée par les comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine<sup>2</sup>, et elle correspond au Poitou, à l'Angoumois, à l'Aunis, à la Saintonge, à la Marche, au Limousin et au Périgord.

Pourtant dans cet espace, les liens entre l'abbaye de Cluny et l'Aquitaine remontent aux origines du monastère fondé en 910 par Guillaume I<sup>er</sup>, duc d'Aquitaine, qui confie alors ce nouvel établissement à des moines issus de foyers réformateurs aquitains. Les premiers

1. CHARVIN, *Statuts, chapitres généraux et visites...* Atlas.

2. BESLY, *Histoire des Comtes de Poitou...* ; RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou...* ; LABANDE, « Situation de l'Aquitaine en 1066 » p. 339-363. LABANDE, *Histoire du Poitou, du Limousin et des pays charentais...* ; TREFFORT, « Le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine... » p. 395-445.

abbés de Cluny diffusent ensuite cette réforme dans des monastères aquitains, selon le principe du co-abbatiate : ces monastères n'en deviennent pas pour autant la propriété de Cluny mais, à partir de la fin du x<sup>e</sup> siècle, l'abbé de Cluny y exerce toutefois un droit de regard sur les élections abbatiales. L'implantation clunisienne en Aquitaine est constituée alors essentiellement de ces monastères réformés ; les monastères dépendants directement de l'abbé de Cluny y sont faiblement représentés. Cette situation perdure jusqu'au milieu du xi<sup>e</sup> siècle. Puis, sous l'abbatiate d'Hugues de Semur, l'*Ecclesia Cluniacensis* en Aquitaine devient une réalité : un premier réseau de monastères réformés coexiste ainsi avec un second réseau de monastères placés directement sous l'autorité de l'abbé de Cluny, les prieurés. En Aquitaine, contrairement à d'autres régions, les monastères réformés restent encore majoritaires. Sous les successeurs d'Hugues de Semur, la construction de l'ordre de Cluny provoque d'inévitables tensions au sein des monastères réformés qui se détachent progressivement de la maison-mère. Au xiii<sup>e</sup> siècle enfin, le réseau de Cluny en Aquitaine ne comprend plus que des prieurés, eux-mêmes à la tête de réseaux secondaires plus ou moins importants, ayant chacun leurs spécificités mais formant un groupe homogène en Aquitaine : l'ordre de Cluny<sup>3</sup>.

Ce second réseau, uniquement constitué des dépendances directes de Cluny<sup>4</sup> est assez bien connu à partir des années 1250 grâce aux sources clunisiennes<sup>5</sup>. Cependant, il est plus difficile d'en connaître les origines qui remontent au xi<sup>e</sup> siècle car les sources écrites sont plus rares, même si quelques actes de donation ou de fondation sont connus et ont été édités par Auguste Bernard et Alexandre Bruel<sup>6</sup>. D'autres sources doivent donc être explorées pour tenter de reconstituer la chronologie et les modalités de mise en place de ce réseau en Aquitaine. Dans le cas présent, l'étude des sites monastiques se révèle être une source essentielle : parmi les 19 monastères étudiés, 13 (65 %) se situent à moins de 10 km d'un *castrum* contrairement aux 7 autres (35 %) qui restent très éloignés d'un site fortifié. Cette proximité n'a rien d'étonnant en Aquitaine où les dernières études sur le phénomène castral ont confirmé, comme ailleurs, la multiplication des châteaux-forts à partir du xi<sup>e</sup> siècle et ont montré que la plupart de ces édifices ont généré la formation d'un habitat subordonné avec dans un grand nombre de cas la formation de petites villes. Les travaux d'André Debord<sup>7</sup>, repris et complétés par ceux de Christian Rémy<sup>8</sup> ont bien mis en lumière ce phénomène avec une association entre un seigneur et un établissement monastique prestigieux pour assurer la fondation d'un prieuré contribuant à attirer la population et pouvant

3. LAFAYE, *Les monastères de Cluny en Aquitaine...*

4. Huit prieurés et une abbaye.

5. cf. *supra*, note 1.

6. BERNARD, BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...*

7. DEBORD, *La société laïque...*

8. RÉMY, *Seigneuries et châteaux-forts...*

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

servir de sépulcre pour les lignages<sup>9</sup>. Les moines de Cluny ont activement participé à ce mouvement en Aquitaine.

Si cette proximité des prieurés clunisiens avec un château est plus ou moins grande<sup>10</sup>, les sites monastiques sont donc des sources majeures pour connaître l'origine de ces monastères, faute de sources écrites. En effet, seulement la moitié des dates de fondations ou de donations de monastères dépendants des moines de Cluny en Aquitaine sont connues. Pour les autres établissements, ces dates restent inconnues et ils sont mentionnés pour la première fois dans des sources écrites entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi, l'étude des sites monastiques permet d'apporter quelques réponses sur leurs origines et de mettre en évidence des relations spatiales qui peuvent traduire des liens entre les moines de Cluny et certains lignages aquitains.

Les dépendances directes de Cluny en Aquitaine sont très inégalement réparties sur ce vaste territoire. Les premières fondations sont antérieures à 1050. Elles ont pour origine des donations duciales et leurs sites de fondation restent éloignés des châteaux. À partir des années 1050, les lignages aristocratiques qui s'affirment vont fonder des monastères à proximité de leurs résidences. Les rares sources écrites et l'étude des sites monastiques permettent de confirmer avec plus ou moins de certitudes le succès de ce mouvement de fondations clunisiennes auprès de ces lignages. Si les évêques semblent rester à l'écart, l'une des rares donations épiscopales se situe à proximité d'un château. Cependant, il faut se garder de toute généralisation car quelques monastères se démarquent de ce phénomène puisqu'ils sont donnés ou fondés sans lien apparent avec un site castral.

## Les prieurés de Cluny en Aquitaine

Le réseau des dépendances directes de Cluny en Aquitaine vers 1250 compte 19 monastères inégalement répartis sur les diocèses de Poitiers, Saintes, Bordeaux, Angoulême, Périgueux et Limoges, comme le montre la carte n<sup>o</sup> 1.

Le monastère le plus important en termes d'effectifs de moines et de dépendances est alors l'abbaye Saint-Jean de Montierneuf<sup>11</sup> située au nord de la ville de Poitiers dans le fond de la vallée du Clain, à quelques dizaines de mètres du cours d'eau : elle est fondée en 1076. Trois autres monastères sont aussi localisés dans le diocèse de Poitiers : le monastère de Saint-Paul-en-Gâtine<sup>12</sup> est le plus ancien des trois, fondé vers 1019, en Gâtine poitevine, sur un petit plateau surplombant la vallée de

9. *Ibid.*, p. 38-40.

10. Parmi les 13 établissements cités précédemment, 4 sont à moins de 1 km d'un *castrum*, 7 entre 1 et 5 km et 2 à moins de 10 km.

11. Vienne ; ch.-l. dép. ; cne Poitiers.

12. Deux-Sèvres ; arr. Parthenay ; cton Moncoutant.

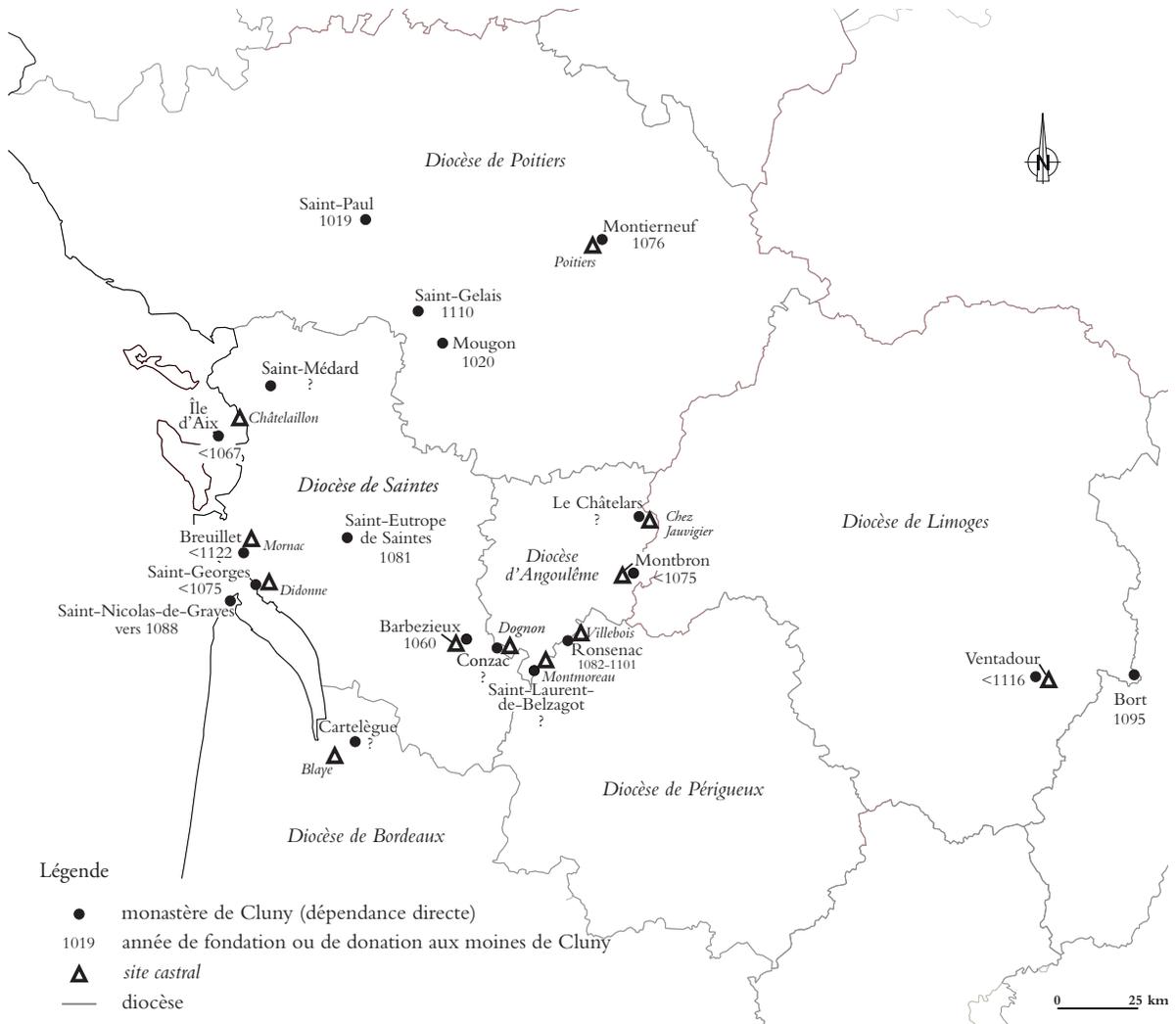


Fig. 1 : châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle.

- 13. Deux-Sèvres ; arr. Niort ; cton Celles-sur-Belle.
- 14. Deux-Sèvres ; arr. Niort ; ch.-l. cton.
- 15. Deux-Sèvres ; arr. Niort ; cton Niort-nord.
- 16. Charente-Maritime ; arr. Rochefort ; cton Rochefort-nord.
- 17. Charente-Maritime ; arr. Rochefort ; cton Royan-est.

la Vendée ; le monastère de Mougon<sup>13</sup>, situé à une quinzaine de kilomètres à la fois de Niort et de Melle<sup>14</sup>, est fondé vers 1020, au cœur d'un vaste plateau délimité au nord par la vallée du Lambon, au sud par celle de la Guirande et à l'est par la vallée de la Belle ; le monastère de Saint-Gelais<sup>15</sup> est le plus récent, fondé en 1110, à 9 km au nord-est de Niort, surplombant d'une vingtaine de mètres la vallée de la Sèvre niortaise dont le passage au même endroit est facilité par une île.

Dans le diocèse de Saintes, on compte 7 monastères et le plus grand nombre de dépendances directes de Cluny en Aquitaine. La plus à l'ouest est insulaire : l'Île d'Aix<sup>16</sup>, monastère fondé vers 1060. Saint-Georges-de-Didonne<sup>17</sup> se situe sur le littoral, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde. Très proche de ce littoral, sont construits

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

les monastères du Breuillet<sup>18</sup> et de Saint-Médard-d'Aunis<sup>19</sup>. Le monastère le plus important du diocèse en nombre de moines et de dépendances est alors Saint-Eutrope de Saintes<sup>20</sup>, donné en 1081 à l'abbaye de Cluny. Les deux derniers monastères se situent au sud-est du diocèse : le monastère de Barbezieux<sup>21</sup>, jouxtant le château des seigneurs du même lieu et le monastère de Conzac<sup>22</sup> situé sur un petit plateau surplombant la vallée de l'Arce.

Le diocèse de Bordeaux ne compte que deux prieurés à proximité de la Saintonge : Saint-Nicolas-de-Graves<sup>23</sup>, fondé vers 1088, est situé à l'embouchure de la Gironde, à la pointe de Graves ; le monastère de Cartelègue<sup>24</sup>, situé à 9 km au nord-est de Blaye<sup>25</sup> et à 5 km à l'est de l'estuaire de la Gironde.

Le diocèse d'Angoulême, le plus petit de notre zone d'étude, compte tout de même trois prieurés, tous situés dans les confins de l'Angoumois. Au sud, le monastère de Saint-Laurent de Belzagot<sup>26</sup>, situé sur le versant de la Tude ; le monastère de Montbron<sup>27</sup> jouxtant le château des seigneurs du même nom dominant un méandre de la Tardoire ; et plus au nord, aux confins de l'Angoumois et du Limousin, le monastère du Châtelars<sup>28</sup>, situé sur un replat à la confluence du ruisseau de la Croutelle en contrebas à l'est et de la rivière de la Bonnieure au nord.

Seuls deux monastères dépendent directement de Cluny dans le vaste diocèse de Limoges : le monastère de Moustier-Ventadour<sup>29</sup>, proche du château des seigneurs de Ventadour ; et, toujours dans la même seigneurie, plus à l'est, sur la vallée de la Dordogne, le monastère de Bort<sup>30</sup>, attribué à Cluny en 1095.

Enfin, dans le diocèse de Périgueux, le monastère de Ronsenac<sup>31</sup>, en limite avec le diocèse d'Angoulême, est la seule dépendance directe répertoriée.

Cette répartition apparaît donc très inégale. Quatre ensembles peuvent être néanmoins dégagés : le Poitou avec quatre monastères (Saint-Jean de Montierneuf, Saint-Paul, Mougou et Saint-Gelais) ; six monastères sur le littoral atlantique (Saint-Médard, Aix, Breuillet, Saint-Georges, Saint-Nicolas et Cartelègue) ; puis l'Angoumois (Barbezieux, Conzac, Saint-Laurent, Ronsenac, Montbron et le Châtelars) et très à l'écart des trois ensembles précédents, l'est du Bas-Limousin (Moustier-Ventadour et Bort). Les concentrations les plus importantes concernent donc le littoral et les confins sud et est de l'Angoumois.

18. *Idem*, cton Royan-ouest.

19. Charente-Maritime ; arr. La Rochelle ; cton La Jarrie.

20. Charente-Maritime ; ch.-l. arr.

21. Charente ; arr. Cognac.

22. Charente ; arr. Cognac ; cton Barbezieux-Saint-Hilaire ; cne Saint-Aulais-la-Chapelle.

23. Gironde ; arr. Lesparre-Médoc ; cton Saint-Vivien-de-Médoc ; cne Le Verdon-sur-Mer.

24. Gironde ; arr. Blaye ; cton Blaye.

25. Gironde ; ch.-l. arr.

26. Charente ; arr. Angoulême ; cton Montmoreau-Saint-Cybard.

27. Charente ; arr. Angoulême ; ch.-l. cton.

28. Charente ; arr. Confolens ; cton Montemboeuf ; cne Cherves-Châtelars.

29. Corrèze ; arr. Tulle ; cton Egletons.

30. Corrèze ; arr. Ussel ; ch.-l. cton ; cne Bort-les-Orgues.

31. Charente ; arr. Angoulême ; cton Villebois-Lavalette.

Des sites monastiques éloignés des châteaux dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle

Les premières fondations de ce réseau monastique datent de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle sous l'autorité des ducs d'Aquitaine qui exercent encore un contrôle sur l'Église aquitaine. Sous Guillaume V<sup>32</sup>, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel sont très imbriqués l'un dans l'autre ; lorsqu'il y a distinction, elle n'est que ponctuelle et consensuelle : les structures carolingiennes persistent en Aquitaine dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, comme l'a démontré Cécile Treffort dont les conclusions sont largement reprises ici<sup>33</sup>. Comme ses prédécesseurs, Guillaume V porte « une attention toute particulière aux monastères de la région, et tente de contrôler étroitement les plus importants d'entre eux ; l'enjeu en est tout à la fois économique, politique et symbolique<sup>34</sup> ». En effet, les abbayes les plus importantes sont des lieux d'exercice du pouvoir ducal<sup>35</sup>. Les dons et aumônes faits aux monastères permettent de s'assurer, d'un point de vue politique, la fidélité de ceux qui les détiennent et d'appuyer l'exercice de son pouvoir sur un véritable réseau spirituel. Des prières s'élèvent en remerciement des dons et participent ainsi au salut du donateur qui peut également trouver dans le monastère un lieu de retraite ou de sépulture<sup>36</sup>. Adémar de Chabannes, dans le portrait qu'il dresse du duc, a montré les liens qu'il entretient avec Odilon, abbé de Cluny, à qui il confie plusieurs monastères pour les réformer<sup>37</sup>. Les fondations de monastères clunisiens restent rares, contrairement au sud-est de la France ou à l'Auvergne<sup>38</sup>. Ces donations se réduisent à la période 1017-1020 environ : Guillaume V donne des droits sur la pêche de l'île de Ré le 2 mai 1017, lors d'un pèlerinage à Rome<sup>39</sup> ; puis sa donation la plus importante est l'église associée à de nombreux biens à Saint-Paul-en-Gâtine en mars 1019<sup>40</sup> : c'est l'origine de la première fondation monastique clunisienne en Aquitaine ; enfin, le dernier acte est la donation de droits sur l'atelier monétaire de Niort vers 1020<sup>41</sup>. Il faut comptabiliser aussi le don de la *villa* de Mougon par le vicomte d'Aulnay avec l'accord du duc en 1020, à laquelle l'évêque de Poitiers Isembert I<sup>er</sup><sup>42</sup> ajoute, en 1029, l'église dans laquelle Guillaume V a souscrit l'acte avec son fils Guillaume. Ces dons sont à l'origine du second monastère clunisien fondé en Aquitaine. Cette faiblesse du nombre des fondations s'explique aussi par le souci de Guillaume V de réformer la vie monastique des établissements existants, plutôt que de fonder de nouveaux monastères. Cette vision correspond bien au mouvement réfor-

32. Comte de Poitiers et duc d'Aquitaine entre 995 et 1030.

33. TREFFORT, « Le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine... » p. 441.

34. *Ibid.*, p. 417.

35. *Ibid.*, p. 421.

36. *Ibid.*, p. 423.

37. *Ademari Cabannensis...*, III, 41, p. 162 : « *Unde est memoratum domnum Odilonem, Cluniaci abbatem, copiosis muneribus sibi attraxit, contemplatus in eo templum Spiritus Sancti, seque ei in manibus commendatum tradidit, et cenobia suae ditionis nonnulla ejusdem magisterio tradidit* ». Les monastères réformés par les moines de Cluny sont probablement l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers avant 1004 et l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély vers 1010. L'influence clunisienne s'exerce également au monastère de Maillezais qui a une confraternité de prière avec Cluny.

38. MAQUET, « Cluny et l'Auvergne », p. 298 : les moines de Cluny possèdent 16 monastères en Auvergne vers 1050.

39. BERNARD, BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...* n° 2 709.

40. *Ibid.*, n° 2 716.

41. *Ibid.*, n° 2 737.

42. Évêque de Poitiers entre 1021 et 1047.

## Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

mateur du x<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. Ainsi, pour les deux donations de 1019 et 1020, peut-être faut-il tenir compte du mariage de Guillaume V avec Agnès, fille cadette du duc de Bourgogne Otte-Guillaume et d'Ermentrude, héritière des comtés de Mâcon et d'Outre-Saône<sup>44</sup>, terres clunisiennes ; Agnès a probablement exercé une certaine influence en faveur de ces deux dons auxquels elle a souscrit dans les deux actes<sup>45</sup>. Guillaume V disparaît en 1030. Ses deux successeurs favorisent peu les moines de Cluny ; seuls deux actes en leur faveur nous sont parvenus. Le premier acte, rédigé par Agnès associée à son fils Guillaume VI<sup>46</sup>, fait mention de deux donations à l'abbé Odilon, aux environs de 1031 : des droits sur l'atelier monétaire de Saint-Jean-d'Angély<sup>47</sup> et la donation de toutes les *consuetudines* de Mougou<sup>48</sup>. Agnès est clairement à l'origine de cette donation et cet acte tend à prouver son attachement à Odilon. L'absence, dans les années suivantes, d'actes pour Cluny est à mettre sur le compte d'une situation politique troublée en Aquitaine. Guillaume VI le Gros, fait prisonnier en 1033 par le comte d'Anjou Geoffroy Martel<sup>49</sup> qui a épousé en 1032 Agnès, ne peut poursuivre la politique de son père. Il sort de captivité en 1036, meurt en 1038 et est enterré à Maillezais<sup>50</sup> aux côtés de son père. En l'absence d'enfants, son frère Eudes lui succède mais meurt en 1039, au siège du château de Mauzé<sup>51</sup> ; il est lui aussi inhumé à Maillezais. Leur demi-frère Pierre, fils aîné du mariage entre Agnès et Guillaume V devient duc et prend le nom de Guillaume VII Aigret. On sait peu de choses sur son gouvernement, sinon que sa mère Agnès tient l'essentiel du pouvoir ; il souscrit avec elle un acte de l'abbé Hugues de Semur, vers 1050<sup>52</sup> par lequel il confirme les dons faits par ses parents à l'abbaye de Cluny, en particulier la villa de Mougou et toutes les *consuetudines*. Il meurt en 1058. Son frère Guy-Geoffroi, lui succède, sous le nom de Guillaume VIII.

Les dons à Saint-Paul-en-Gâtine et à Mougou vont donc donner naissance aux deux premiers monastères fondés par des moines de Cluny en Aquitaine. Ces fondations répondent à une volonté des ducs d'Aquitaine de mettre en valeur et de peupler des terres, sans que ces sites monastiques soient associés à des sites castraux connus, contrairement à la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle où l'association est plus courante.

43. TREFFORT, « Le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine... » p. 429.

44. SOULARD-BERGER, « Agnès de Bourgogne... » p. 45.

45. LABANDE, *Histoire du Poitou, du Limousin et des Pays charentais...* p. 131-132 : un tableau généalogique des ducs d'Aquitaine mentionne Ala, la fille d'Agnès et de Guillaume V, née ou mentionnée en 1017. Aucune source n'a été retrouvée pour cette date, qui, si elle s'avérait, tendrait à renforcer l'influence d'Agnès pour favoriser l'implantation des moines de Cluny.

46. Comte de Poitiers et duc d'Aquitaine entre 1030 et 1038.

47. Charente-Maritime ; ch.-l. arr.

48. BERNARD, BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...* n° 2 855.

49. Né en 1006 et comte d'Anjou entre 1040 et 1060.

50. Vendée ; arr. Fontenay-le-Comte ; ch.-l. cton ; cne Maillezais.

51. Deux-Sèvres ; arr. Niort ; ch.-l. cton.

52. Comte de Poitiers et duc d'Aquitaine entre 1039 et 1058.

Des monastères de Cluny près des châteaux dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle

Entre 1030 et 1060, les ducs d'Aquitaine ont donc peu favorisé l'implantation clunisienne en Aquitaine à cause probablement d'un contexte politique difficile. Les premiers temps du gouvernement de Guillaume VIII s'inscrivent dans cette continuité, malgré la légation d'Hugues de Semur en Aquitaine à partir de 1060. Mais les moines de Cluny sont loin d'être inactifs, accentuant leur présence en Aquitaine en obtenant les faveurs des seigneurs locaux. Précédant les comtes de Poitiers, ou bien à leur côté, ou bien encore à leur image, les seigneurs locaux ont favorisé les fondations clunisiennes en Aquitaine. Le rôle de l'aristocratie dans l'expansion de Cluny n'est plus à démontrer : les travaux de B. Rosenwein ont clairement montré l'intérêt porté à Cluny au XI<sup>e</sup> siècle et dans les deux premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle par ces pouvoirs émergents<sup>53</sup>. Le phénomène a également existé en Aquitaine mais, faute de sources, il est moins évident à décrire : quelques actes de donations permettent d'identifier clairement certains lignages mais les sources écrites n'apportent pas tous les éléments de réponse souhaités ; et si, pour quelques monastères, une étude d'occupation du sol tend à confirmer des suppositions, pour d'autres, elle ne permet que des hypothèses.

53. ROSENWEIN, *To Be the Neighbor of Saint Peter...*

*Le monastère de Barbezieux*

Les seigneurs de Barbezieux apparaissent dans les sources avant 1043. Ils sont dits *princeps* et *dominus* du château de Barbezieux et ils tiennent leur pouvoir et leur terre de l'archevêque et du chapitre Saint-Seurin de Bordeaux. Ils ont été étudiés par J. de La Martinière dans l'édition du cartulaire de Notre-Dame de Barbezieux et la publication d'un catalogue des actes des seigneurs de Barbezieux. Au début du XI<sup>e</sup> siècle, l'église de Barbezieux est une possession des chanoines de Saint-Seurin de Bordeaux. Avant 1043, Audoin II, seigneur de Barbezieux, établit des moines près de son château, sur le conseil et avec l'accord de l'archevêque de Bordeaux Geoffroi II<sup>54</sup>. Avant sa mort, il donne ce monastère à Hugues de Cluny, à la suite d'un pèlerinage à Vézelay après 1050<sup>55</sup> : le patronage de sainte Marie-Madeleine sur l'abbaye de Vézelay apparaît la première fois le 27 avril 1050<sup>56</sup> et dans le privilège d'Étienne IX du 6 mars 1058, le pape affirme que le corps de la sainte y repose<sup>57</sup>. Ce monastère est donc donné à Cluny vers 1050-1060. La fondation du prieuré se concrétise entre 1060 et 1075<sup>58</sup> : le pape Grégoire VII confirme en effet la possession par Cluny du

54. LA MARTINIÈRE, « Barbezieux, son prieuré aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles... » I p. 1-2.

55. *Ibidem*.

56. MIGNE, *PL*, t. 143, XXXVI, col. 642-644. JAFFÉ n° 4 213.

57. *Bullarium* p. 15-16 col. I.

58. BERNARD, BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...* n° 3 321 et 3 359.

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

monastère Sainte-Marie près du château de Barbezieux le 9 décembre 1075<sup>59</sup>. Entre temps, Itier de Barbezieux, fils d'Audoïn, doit reconnaître qu'il tient ses droits du chapitre Saint-Seurin de Bordeaux : le chapitre estime effectivement en 1060 que le monastère lui revient de droit<sup>60</sup> ; mais l'affaire n'est définitivement jugée qu'en octobre 1080, au concile de Bordeaux présidé par Amat d'Oloron<sup>61</sup>, au cours duquel le monastère est reconnu comme dépendant de Cluny contre le versement de 10 sous tournois par an au chapitre.

Les moines de Cluny n'ont pas fondé le monastère construit à environ 250 m à l'est, en contrebas du château de Barbezieux et qui s'appuie alors au sud de l'église actuelle et le cimetière au nord, comme le montre la carte n° 2. Mais leur spiritualité et leurs liens très étroits avec l'aristocratie locale ont été des facteurs déterminants à la donation du monastère. Il offre aussi à ces seigneurs un moyen de s'émanciper de l'archevêque de Bordeaux et de renforcer leur présence sur le territoire. Et l'on peut y voir la transposition du modèle comtal, puisqu'Audoïn II épouse Gerberge, la fille de Foulques, comte d'Angoulême ; mais aucune source ne précise si l'église Notre-Dame est le lieu de sépulture des seigneurs de Barbezieux. Reste toutefois que l'importance accordée aux moines de Cluny est à nuancer avec l'ampleur des dons accordés à l'abbaye de Baignes par les seigneurs de Barbezieux, et plus particulièrement Itier I<sup>er</sup>, fils d'Audoïn II.

59. *Bullarium* p. 18-20 col. 2.

60. BRUTAILS, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Seurin...* n° 11, p. 13.

61. *Ibidem*, n° 13 p. 14 et LA MARTINIÈRE, « Barbezieux, son prieuré aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles... », V\* p. 199, où la datation proposée est 1070 d'après la copie de l'acte n° 13 p. 14 mais Amat d'Oloron n'est évêque qu'en 1073 puis légat de Grégoire VII, et tient un concile à Bordeaux en octobre 1080.

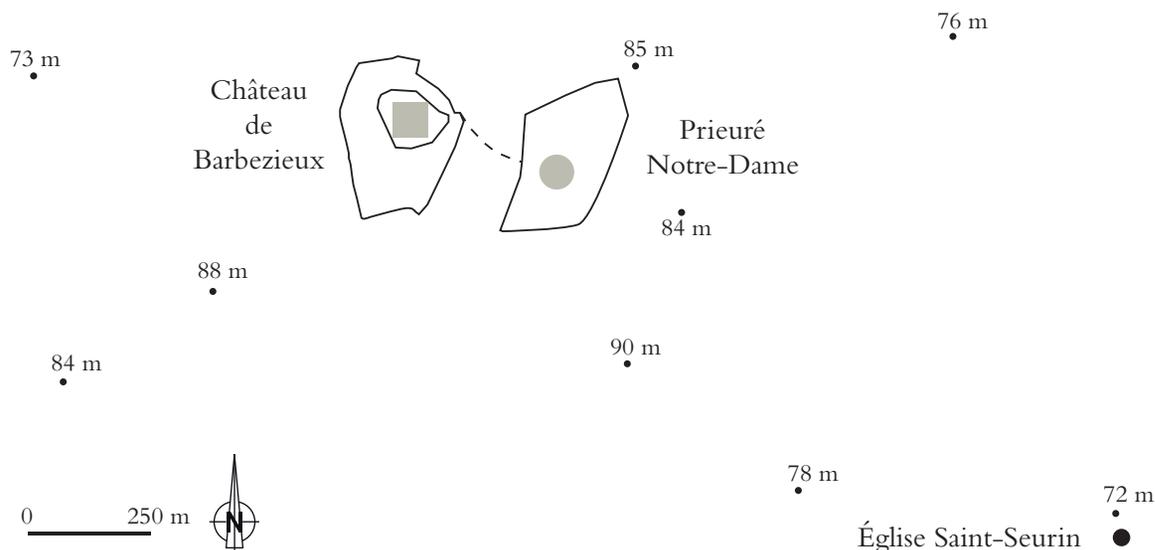


Fig. 2 : le prieuré et le château de Barbezieux.

*Le monastère de l'île d'Aix*

62. BERNARD, BRUEL, n° 2 983.

63. *Ibid.*, IV n° 3 413, p. 522.

64. MUSSET, *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean d'Angély...* t. II n° 349, p. 14. L'acte est daté par G. Musset des environs 1081-1082. J. DUGUET, dans ses « Observations sur les seigneurs et la châtellenie de Châtelailon (XI<sup>e</sup> siècle-XIII<sup>e</sup> siècle) », dans *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. 19, 1993, p. 8, n. 7, fait remarquer que l'acte est daté de la vacance du siège épiscopal de Saintes, à la suite de l'éviction de l'évêque Boson qui signe encore un acte le 28 août 1083 dans le cartulaire de Baignes édité par l'abbé Cholet au n° 460, p. 187 de la même édition. Par conséquent, l'acte daterait de la fin de l'année 1083.

65. MUSSET, *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean d'Angély...* t. II n° 346, 347, 350, 492 et 493.

66. GITEAU, « L'île d'Aix du XI<sup>e</sup> siècle à nos jours »... p. 74.

67. GARNIER, *L'Île d'Aix à travers les temps...* p. 71-72.

68. MÉTAIS, « Cartulaire saintongeais de l'abbaye de la Trinité Vendôme »... n° 40, p. 72-75.

69. ARCÈRE, *Histoire de la ville de La Rochelle...* t. II, p. 637-638.

70. *Bibl. clun.* col. 615.

À la même période, entre 1049 et 1060, l'île d'Aix est donnée à Cluny par le seigneur de Châtelailon<sup>62</sup> qui confirme la donation en 1067<sup>63</sup>. En 1083, il est question de la *domus Sancti Martini*<sup>64</sup>. Le lignage des Châtelailon est connu depuis le x<sup>e</sup> siècle. Dans cette seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, ils sont très puissants en Aunis dont ils dominent toute la côte et l'île de Ré. La donation à Cluny intervient donc dans une période où le lignage a déjà une forte assise territoriale et, comme pour les seigneurs de Barbezieux, d'autres monastères bénéficient des bienfaits des seigneurs de Châtelailon, comme l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély<sup>65</sup>. Concernant l'île d'Aix, F. Giteau<sup>66</sup> commet une erreur consécutive à l'ambiguïté des propos de Garnier<sup>67</sup> : Ebles de Châtelailon aurait récupéré le patrimoine de l'île d'Aix à son compte et aurait été excommunié lors de plusieurs conciles, jusqu'à la levée de la sanction le 18 septembre 1096. Mais en réalité, cette excommunication concerne l'église de Saint-Georges d'Oléron, possession de la Trinité-Vendôme<sup>68</sup> : l'affaire est clairement relatée dans l'acte ; Guillaume, prieur de l'île d'Aix, y apparaît comme témoin. L'île est en effet confirmée à Cluny le 30 mai 1107 par une bulle de Pascal II<sup>69</sup>. Pierre le Vénérable visite le monastère après 1122, à en croire un poème de Pierre de Poitiers<sup>70</sup>. Les bâtiments du monastère, construit au sud-est de l'île, s'appuient sur le mur est de l'église actuelle dont la nef a disparu et les élévations actuelles sont construites essentiellement sur les fondations du monastère ; dans le prolongement du bras est du transept, une cave voûtée en berceau, longue d'une dizaine de mètres, semble correspondre à un cellier du monastère, probablement construit à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup> siècle, comme ceux de Saint-Gelais ou de Ronse-nac. D'après la carte n° 3, ce monastère n'est pas si éloigné de la côte et est visible du Vieux-Châtelailon, site du château, séparé de 9 km du monastère, par la mer : là encore, la proximité entre château et prieuré paraît évidente. Les seigneurs de Châtelailon ont voulu faire de ce monastère un lieu de la mémoire familiale puisqu'ils y sont enterrés. Le choix de Cluny peut aussi s'expliquer en partie par la présence d'Hugues de Cluny en Aquitaine à partir de 1060 ; et par l'influence clunisienne exercée en Aunis par les moines de Saint-Jean-d'Angély et leur abbé Odon, membres de l'*Ecclesia cluniacensis*. Il faut également prendre en compte le désir de renforcer le lignage politiquement et spirituellement, à défaut d'une politique matrimoniale efficace.

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

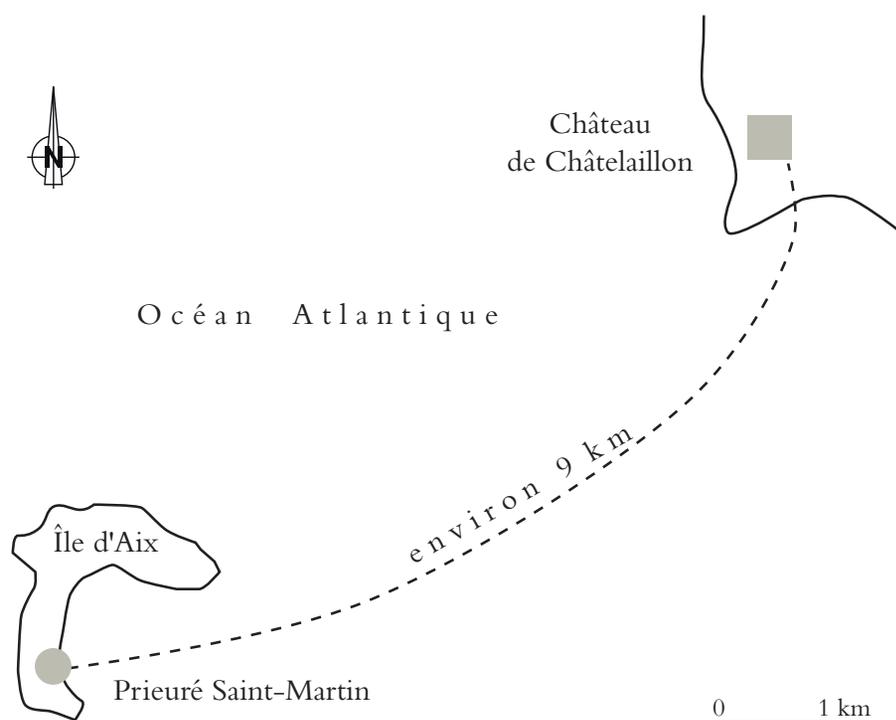


Fig. 3 : le château de Châtelailion et le prieuré Saint-Martin de l'île d'Aix.

En bas : vestiges du prieuré Saint-Martin.



*Le monastère Saint-Jean de Montierneuf à Poitiers*

Les moines de Cluny retrouvent tardivement les faveurs des ducs d'Aquitaine sous Guillaume VIII. Ce n'est qu'entre 1076 et 1081 que celui-ci fait aux moines de Cluny deux donations décisives : la fondation du monastère Saint-Jean de Montierneuf à Poitiers et la donation du monastère Saint-Eutrope de Saintes. Pour la fondation de Montierneuf, les principales raisons sont invoquées dans plusieurs actes : le duc fonde ce monastère un peu avant 1076 en expiation de l'*enormitas* de ses crimes, à la suite d'une entrevue avec le pape Grégoire VII à Rome ; le duc s'y est en effet rendu pour faire reconnaître la validité de son remariage avec Audéardre de Bourgogne, et ainsi faire légitimer leur fils<sup>71</sup>. Mais quelles sont les raisons qui ont poussé le duc à choisir les moines de Cluny ? Aux alentours de 1060, ceux-ci, comme cela a été évoqué plus haut, se sont implantés en Saintonge, en Aunis et en Angoumois grâce au soutien de lignages anciens ou récents, leur donnant une certaine reconnaissance politique et créant par conséquent des déséquilibres au sein du duché d'Aquitaine ; Guillaume VIII a alors tout intérêt à regagner les faveurs des moines de Cluny afin de légitimer son pouvoir en des lieux où il est moins reconnu. Ensuite, son remariage avec Audéardre de Bourgogne permet de renforcer les liens avec Hugues de Semur, oncle de la nouvelle épouse, qui a dû intervenir auprès du pape pour autoriser ce mariage puisque les deux époux étaient parents au quatrième degré. Différents motifs expliquent le choix des moines de Cluny pour cette fondation monastique : le monastère, construit à Poitiers, devient le nouveau lieu de la mémoire familiale, à quelques mètres du palais ducal, créant ainsi une nouvelle géographie politique et religieuse au cœur de laquelle le château, pouvoir politique, et le monastère, centre de prières et lieu de la mémoire lignagère, sont très proches et visibles sur la carte n° 4. Un modèle que l'on retrouve en Aquitaine et qui ne semble pas le fait du duc : il tente néanmoins de se l'approprier en voulant faire de Saint-Jean de Montierneuf un grand monastère, comme en témoigne l'évolution depuis la fondation, du patrimoine originel complété dans les années suivantes par le duc ou ses proches, avec son accord et certainement sa volonté<sup>72</sup>.

71. TREFFORT, « La mémoire d'un duc dans un écrin de pierre... » p. 251. VILLARD, *Recueil des documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf...* n° 4, 5 et 6.

72. BERNARD, BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...* n° 3 495, édité dans VILLARD, *Recueil des documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf...* n° 2 ; BERNARD, BRUEL, n° 3 506, édité dans VILLARD, n° 5 ; BERNARD, BRUEL, n° 3 515, édité dans VILLARD, n° 4, 6, 7 et 17.

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

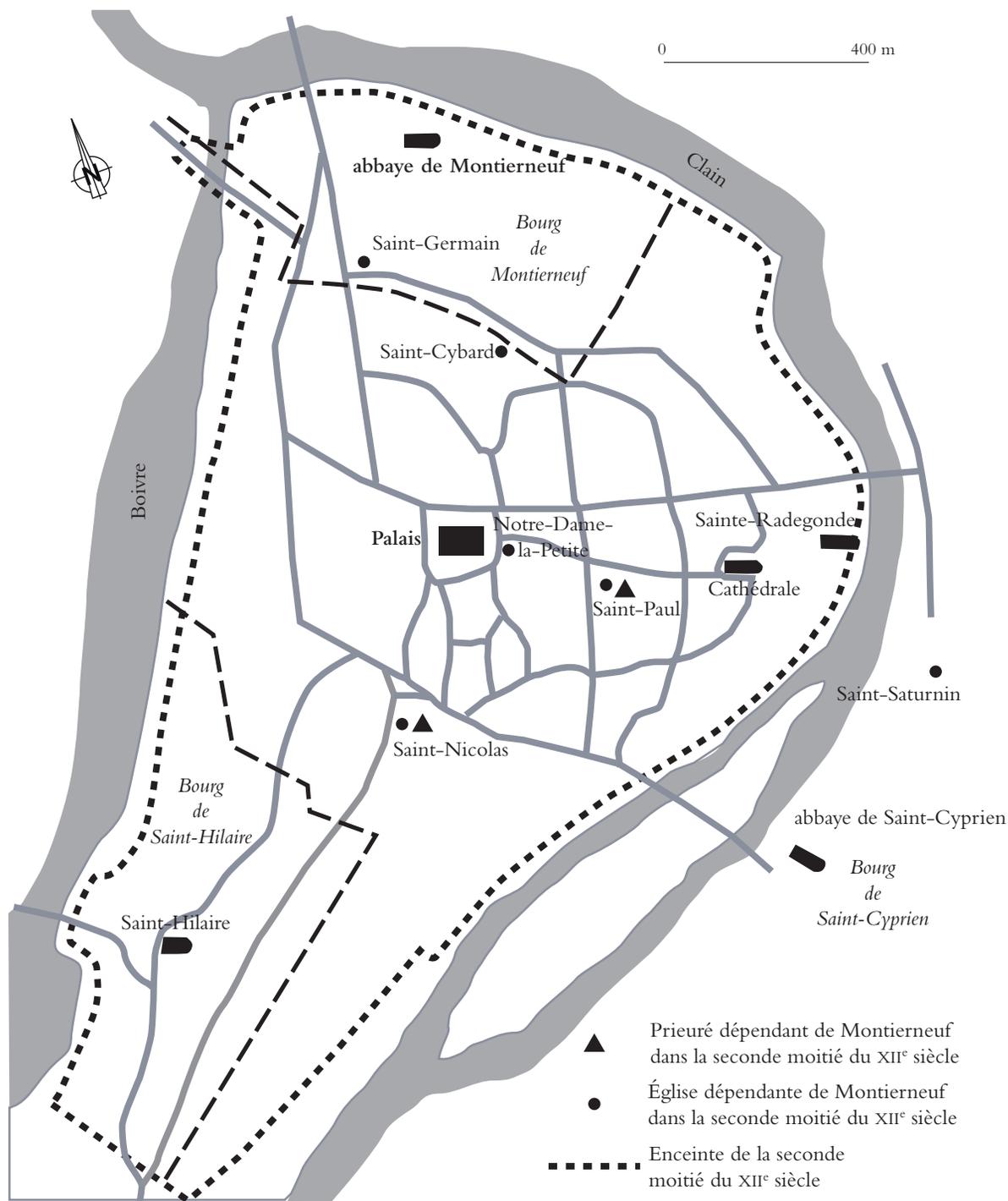


Fig. 4 : le palais ducal et l'abbaye Saint-Jean de Montierneuf à Poitiers (XI<sup>e</sup> siècle).

## Des sites monastiques qui tendent à confirmer ce mouvement

Pour les monastères qui suivent, aucune source écrite ne relate la donation ou la fondation de l'établissement. Le prieuré apparaît plusieurs années après sa fondation dans les sources écrites. L'étude des sites monastiques peut nous renseigner avec certitude sur les lignages fondateurs comme à Moustier-Ventadour, Montbron, Breuillet, Saint-Georges-de-Didonne et Saint-Laurent-de-Belzagot. Pour d'autres, comme Cartelègue, Conzac, Saint-Médard ou le Châtelars, seules des hypothèses restent possibles.

*Les monastères de Moustier-Ventadour et de Montbron*

La fondation de Moustier-Ventadour pose problème car aucun acte de fondation n'a été retrouvé<sup>73</sup>. La première mention date des années 1106-1111. *Triclinus*, prieur de Bort, autre dépendance de Cluny, veut récupérer l'église de Viam<sup>74</sup> que possède l'abbaye de Tulle<sup>75</sup>. L'abbé de ce monastère et le prieur de Bort se trouvent ainsi à Limoges le 15 mai 1106 : l'évêque Eustorge<sup>76</sup> rend son jugement en faveur de l'abbé de Tulle<sup>77</sup>. Peu après, *Triclinus* est reçu à l'abbaye de Tulle en compagnie de Philippe, prieur de Ventadour, pour tenter de nouvelles négociations avec les moines de l'abbaye. Un *factum* relate les faits qui se déroulent après le 15 mai 1106 en présence de Guillaume, abbé de Tulle, encore connu en 1111<sup>78</sup>. L'existence du monastère de Moustier-Ventadour est donc attestée entre 1106 et 1111 avec la première mention connue d'un prieur. La fondation du monastère est donc probablement antérieure à 1106. Par conséquent, il paraît difficile de dissocier cette fondation de la naissance du lignage des Ventadour.

En effet, à la même époque, le lignage des Ventadour se constitue. Il est issu du lignage des Comborn, d'un des trois fils d'Archambaut II, vicomte de Comborn, marié avec Rotberge de Rochechouart et qui disparaît vers 1059. Ils ont trois fils : Archambaut, Eble et Bernard le cadet. Selon Geoffroy de Vigeois<sup>79</sup>, au décès de leur père, le patrimoine familial est partagé entre les deux aînés. Le cadet hérite de quelques terres et d'une église. Archambaut III meurt en 1085. Son fils, Eble, lui succède mais meurt assassiné après 1086 par son oncle Bernard qui prend alors le titre de vicomte de Comborn. Son frère aîné, Eble, devient le premier vicomte de Ventadour. Il se marie avec Aumode de Montbron après 1086. Il meurt à l'abbaye de Tulle en 1096 où il s'est retiré<sup>80</sup>. Le monastère de Moustier-Ventadour a probablement été fondé entre 1086 et 1106-1111, soit sous le premier vicomte de Ventadour, soit sous son fils et successeur Eble II. Comment expliquer la donation à Cluny ?

73. LAFAYE, « Moustier-Ventadour... » p. 25-55.

74. Corrèze ; arr. Ussel ; cton Bugeat.

75. Corrèze ; ch.-l. arr.

76. Évêque de Limoges de 1106 à 1137.

77. CHAMPEVAL, *Cartulaire des abbayes de Tulle...* n° 539 et 540, p. 293.

78. *Ibidem*, n° 541, p. 294.

79. *Chronica Gaufredi...* XXIV, p. 290-291.

80. LEMAÎTRE (Jean-Loup), « Les dépendances ecclésiastiques de l'abbaye de Solignac au Moyen Âge », in : *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*, t. 91, 1994, p. 102. DELHOUME, RÉMY, « Le phénomène vicomtal en Limousin... » p. 230.

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

Deux facteurs sont à prendre en considération pour mieux comprendre la présence clunisienne à Moustier-Ventadour à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Depuis 1062-1063, l'abbaye Saint-Martial de Limoges<sup>81</sup> appartient à l'*Ecclesia Cluniacensis* et participe sous l'abbatiat d'Adémar<sup>82</sup> à l'expansion clunisienne. Adémar réforme l'abbaye d'Uzerche<sup>83</sup> en 1068<sup>84</sup>. Il fait entrer l'abbaye de Vigeois<sup>86</sup> et ses dépendances dans la mouvance de Saint-Martial en 1082. En 1090, Adémar, vicomte de Limoges, meurt à Cluny où il s'est retiré comme moine<sup>86</sup>. Avant 1096, Rosiers-de-Juillac<sup>87</sup> devient une dépendance de Saint-Martial de Limoges. L'abbé de Cluny tente également de réformer l'abbaye de Beaulieu<sup>88</sup> en 1076<sup>89</sup>. À la même période, Cluny est en conflit avec l'abbaye de La Chaise-Dieu<sup>90</sup> : les possessions casadéennes se multiplient en Auvergne et dans ses marges ; la possession de certains monastères, comme celle du monastère de Bort, est source de discordes. Un accord est conclu en 1095<sup>91</sup> : le monastère de Bort devient clunisien. Tous ces exemples montrent que dans les années 1080-1090 le Bas-Limousin monastique connaît une forte expansion clunisienne. Les meilleurs interlocuteurs du moment, lors de la fondation de Moustier-Ventadour, ne peuvent être que les moines de Cluny.

Un autre facteur est déterminant dans cette fondation clunisienne : Eble I<sup>er</sup> de Ventadour se marie avec Aumode de Montbron. Elle apparaît avec ses fils Archambaud et Eble en 1095-1096<sup>92</sup>. Aumode est issue du lignage des Montbron qui se constitue à la fin du X<sup>e</sup> siècle. Or, le pape Grégoire VII confirme à Cluny le 9 décembre 1075 la possession du monastère Saint-Maurice qui est proche du château de Montbron<sup>93</sup>. La fondation de ce monastère ou bien sa donation à Cluny est donc antérieure à 1075, probablement sous Robert III de Montbron, frère aîné d'Aumode, et peut-être sous l'impulsion de leur frère, Guillaume, évêque de Périgueux entre 1060 et 1081 ou 1082<sup>94</sup>. Dès lors, par son mariage avec Eble, premier vicomte de Ventadour, Aumode diffuse la spiritualité clunisienne. Et cet exemple n'est pas isolé ; selon Marcel Pacaut, les moines de Cluny « priaient pour les seigneurs et leurs promettaient leurs oraisons pour le repos de leurs âmes lorsqu'ils seront décédés<sup>95</sup> ». Ce modèle est donc transposé à Ventadour par l'intermédiaire d'Aumode de Montbron dans un contexte où la pression clunisienne est forte dans le diocèse de Limoges. La diffusion de ce modèle se retrouve également dans le choix du site du monastère.

Dans la commune de Moustier-Ventadour, le site le plus étudié est celui du château. Ce site castral est assez spectaculaire car il s'est formé sur une « arête rocheuse de confluence, à 567 m d'altitude,

81. Hte-Vienne ; ch.-l. dép.

82. Adémar a été nommé abbé de Saint-Martial de Limoges en 1063 par Hugues de Semur, abbé de Cluny. Adémar gouverna l'abbaye jusqu'en 1114.

83. Corrèze ; arr. Tulle ; ch.-l. cton.

84. *Chronica Gaufredi...* XVIII, p. 288.

85. Corrèze ; arr. Brive-la-Gaillarde ; ch.-l. cton.

86. *Chronica Gaufredi...* XXV, p. 291.

87. Corrèze ; arr. Brive-la-Gaillarde ; cton Juillac.

88. Corrèze ; arr. Brive ; ch.-l. c. ; cne Beaulieu-sur-Dordogne.

89. BERNARD, BRUEL, n° 3 490.

90. Haute-Loire ; arr. Brioude.

91. BERNARD, BRUEL n° 3 693.

92. CHAMPEVAL, *Cartulaire des abbayes de Tulle...* n° 347, p. 200-201.

93. *Bullarium* p. 18-20 col. 2, privilège de Grégoire VII du 9 décembre 1075, indiqué dans BERNARD, BRUEL, n° 3 498 : « *In episcopatu Engolismensi monasterium sancti Mauricii quod est juxta castrum Montis Berolti* ».

94. DEBORD, *La société laïque...* p. 495.

95. PACAUT, *L'ordre de Cluny...* p. 49.

96. DELHOUME, RÉMY, « Le phénomène vicomtal en Limousin... » p. 243.

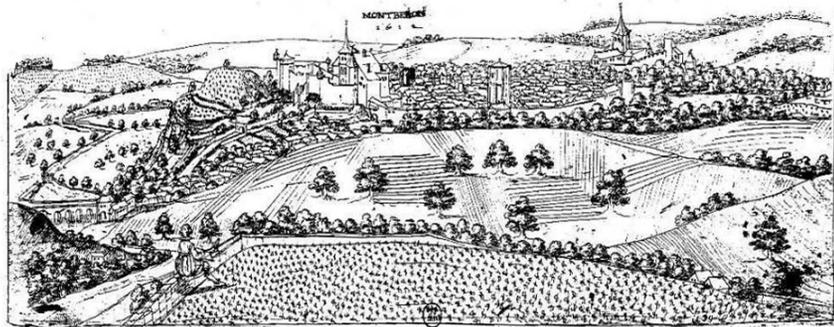
97. *Ibidem*.

entre la Soudeillette et l'un de ses affluents<sup>96</sup> » (fig. de première page et fig. 5). Dans les sources, le site n'est mentionné comme *castellum* qu'en 1117. Didier Delhoume et Christian Rémy proposent que la naissance de ce site soit antérieure à cette première mention et qu'il soit né avec l'émergence du lignage des Ventadour<sup>97</sup>, par conséquent après 1086. La fondation puis la construction du prieuré sont donc contemporaines de la construction du site castral.

D'après la carte n° 6, l'association site castral et site monastique se retrouve également à Montbron. Le site actuel de ce bourg est composé à l'origine de deux noyaux. Le premier noyau à l'ouest est le site castral, le second à l'est, à moins de 500 m, est le site du monastère clunisien ; à la différence de Ventadour, ces deux noyaux attirent un habitat et constituent un bourg. À Moustier-Ventadour, on retrouve ces deux entités distantes de 1 km environ mais dans un environnement beaucoup plus escarpé. Le site du château culmine à 567 m sur un promontoir où la dénivellation est très forte. Le site du monastère correspond au village actuel de Moustier-Ventadour, à proximité de l'église, à une altitude d'environ 565 m. Entre les deux sites, l'altitude est plus basse, aux alentours de 550 m, ce qui permet aux deux sites de « se regarder » mutuellement. Ce choix symbolise clairement l'idéologie clunisienne. Le lignage des Ventadour, symbolisé par le *castrum*, est sous la protection et les prières du *monasterium* des moines de Cluny. En échange de ses prières, Cluny « sollicitait la protection de ces laïques et leur demandait des biens<sup>98</sup> ».

98. Cf. *supra*, note 95.

Montbron en 1609 ; gravure anonyme (le château à gauche et le prieuré à droite).



# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

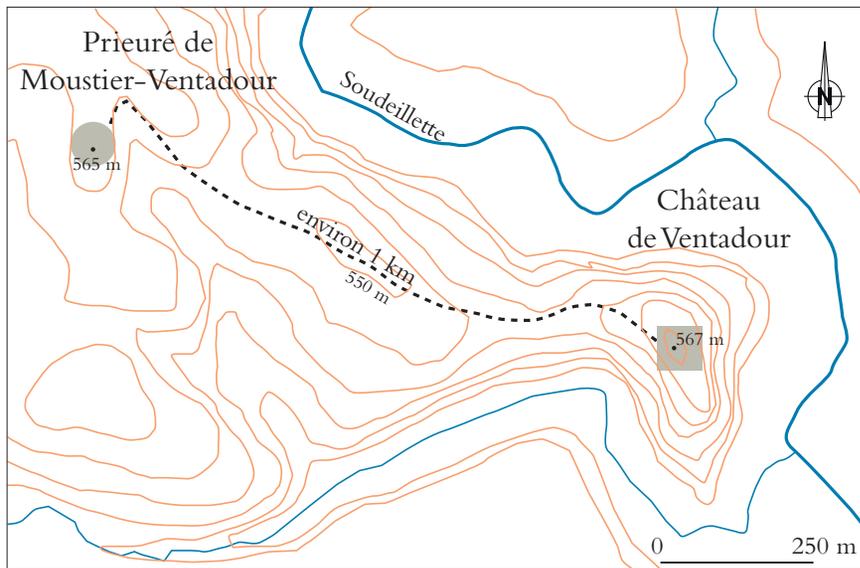


Fig. 5 : le prieuré et le château de Ventadour.

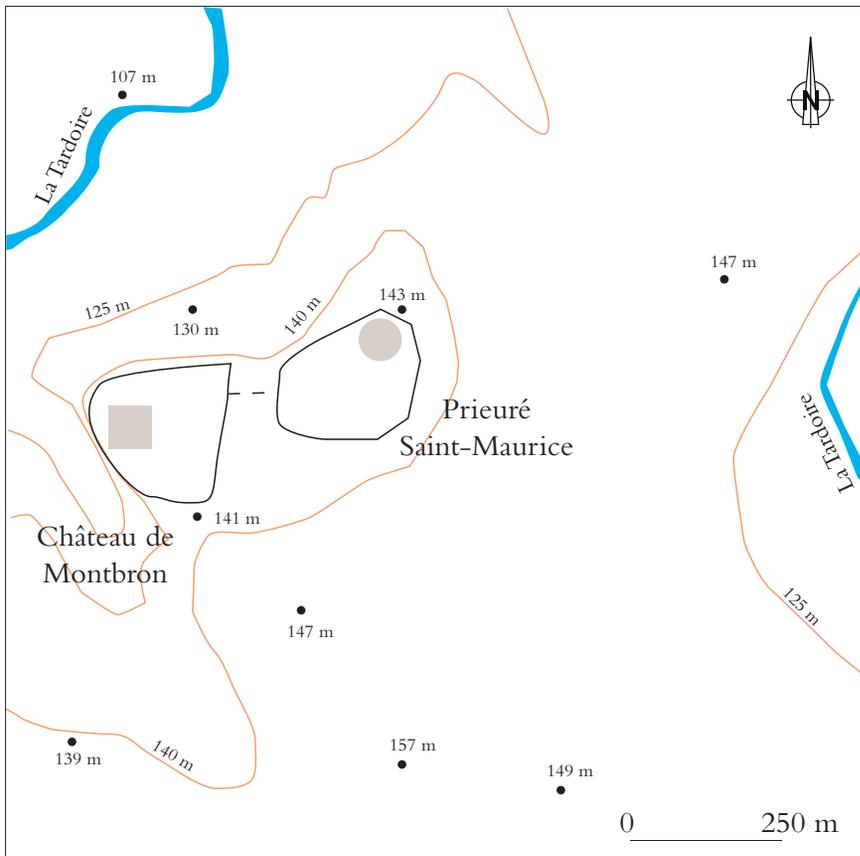


Fig. 6 : le prieuré Saint-Maurice et le château de Montbron.

*Le monastère de Breuillet*

99. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton La Tremblade ; cne Saint-Augustin.

100. BERNARD, BRUEL, n° 3 959.

101. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton Royan-Ouest ; cne Mornac-sur-Seudre

102. DEBORD, *La société laïque...* p. 531-533.

103. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton Royan-Ouest ; cne Vaux-sur-Mer.

104. Charente-M. ; ch.-l. arr.

105. Drôme ; ch.-l. arr.

106. CHEVALIER, *Codex diplomaticus ordinis Sancti Rufi Valentiae...* n° 38 : donation de Mornac le 17 août 1159 ; n° 40 : l'église de Mornac a été donnée par Bernard, évêque de Saintes, donation que confirme son successeur, Raymond, entre 1167 et 1172.

L'église de Mornac et d'autres églises sont confirmées à Saint-Ruf en 1206 par le pape Innocent III le 6 mai 1206 dans l'acte n° 94 : « *ecclesiam de Mornaco, cum ecclesiis suis de Matis, de Bacia, de Colione, de Calevada, cum omnibus earum pertinenciis* ».

107. BERNARD, BRUEL, n° 3 701.

Ce monastère n'est connu qu'à partir de 1122 : cette année-là, Aléard I<sup>er</sup>, seigneur de Mornac<sup>99</sup>, donne l'église de *Butza* à l'abbé Pons de Cluny ; l'église appartenait à deux moines<sup>100</sup>. Pons est alors représenté par les moines de Breuillet, au nombre de cinq. Cette église, aujourd'hui disparue, se situait dans le bois de la Chapelle, au nord du phare de la Coubre<sup>101</sup>, à proximité d'un sentier à l'altitude de 21 m. Le monastère de Breuillet compte cinq moines en 1122 ; il a donc été fondé bien antérieurement. Et les seigneurs de Mornac ont enrichi le patrimoine de cet établissement qu'ils ont probablement fondé. Ce lignage apparaît au milieu du XI<sup>e</sup> siècle : Gombaud I<sup>er</sup> de Mornac est en effet présent à la fondation de Notre-Dame de Saintes en 1047<sup>102</sup>. Ses deux fils, Hélie et Aléard I<sup>er</sup>, font des donations aux monastères de Vaux<sup>103</sup> et Notre-Dame de Saintes<sup>104</sup>. À Mornac, à l'église Saint-Nicolas, donnée par Bernard, évêque de Saintes, à Saint-Ruf de Valence<sup>105</sup> le 17 août 1159<sup>106</sup>, sont implantés des chanoines ; et curieusement, dans le cartulaire de Cluny, figure un acte de confirmation des possessions des chanoines de Saint-Nicolas de Mornac par Urbain II du 2 janvier 1096<sup>107</sup>. L'étude de la carte n° 7 révèle plusieurs éléments en faveur d'une date de fondation de Breuillet antérieure à 1096 et selon la volonté des seigneurs de Mornac. Tout d'abord, une nouvelle fois, la distance entre le monastère clunisien et le château de Mornac est inférieure à 3 km. Cette proximité entre les deux peut justifier une intervention des seigneurs de Mornac sur ce monastère.

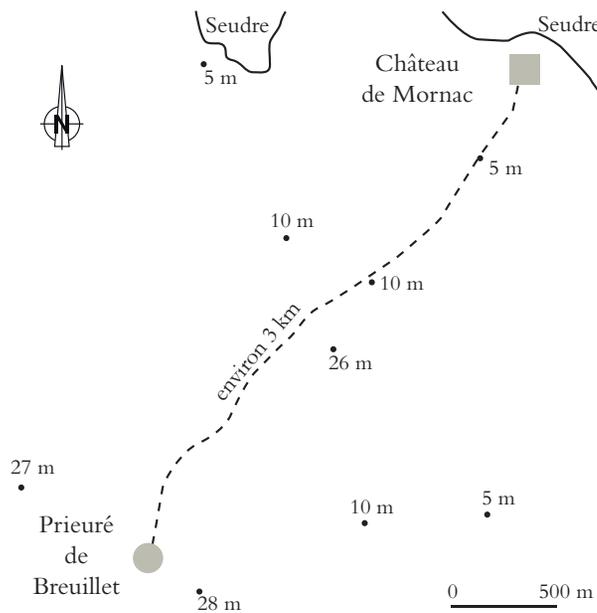


Fig. 7 : le prieuré de Breuillet et le château de Mornac.

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

De plus, en observant sur la carte n° 8 les contours des communes de Mornac et de Breuillet, qui n'ont pas été modifiés depuis la Révolution et qui correspondent aux anciennes paroisses, on constate que la création de Breuillet s'est faite aux dépens de la paroisse de Mornac : en effet, celle-ci est « enveloppée » vers le nord-est par la paroisse de Breuillet qui garde un accès à l'estuaire de la Seudre et à ses marais.

Cette fondation a certainement dû susciter des tensions de la part des chanoines de Saint-Nicolas, des tensions d'autant plus vives que vers 1075 est fondé le monastère de Vaux, auquel Hélie et Aléard I<sup>er</sup> donnent l'église de Saint-Sulpice de Royan<sup>108</sup> vers 1075<sup>109</sup> : cela provoque alors une querelle avec les moines de Saujon<sup>110</sup>, dépendance de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, qui possèdent l'église de Saint-Sulpice ; selon l'accord de 1117<sup>111</sup>, ils doivent recevoir annuellement en compensation deux sous de l'abbé de Vaux. Entre 1075 et 1083, la même abbaye reçoit l'église de Saint-Augustin<sup>112</sup> et probablement peu de temps après l'église de Saint-Palais<sup>113</sup>. Face à cette concurrence, les chanoines de Saint-Nicolas se font confirmer leurs possessions par le pape : il s'agit alors de l'église de Chaillevette<sup>114</sup> (qui concerne aussi la paroisse d'Étaules, mentionnée pour la première fois en 1228<sup>115</sup>), l'église d'Arvert<sup>116</sup> et, en 1096, l'église des Mathes<sup>117</sup>.

108. Charente-M. ; arr. Rochefort ; ch.-l. cton.
109. GRASILIER, *Cartulaires inédits de la Saintonge*, I n° 9.
110. Charente-M. ; arr. Saintes ; ch.-l. cton.
111. GRASILIER, *Cartulaires inédits de la Saintonge...* I n° 10, p. 10.
112. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton La Tremblade.
113. GRASILIER, n° 17 et 18.
114. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton La Tremblade.
115. GRASILIER, n° 42 ; première mention d'Étaules en 1228.
116. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton La Tremblade.
117. Charente-M. ; arr. Rochefort ; cton La Tremblade.

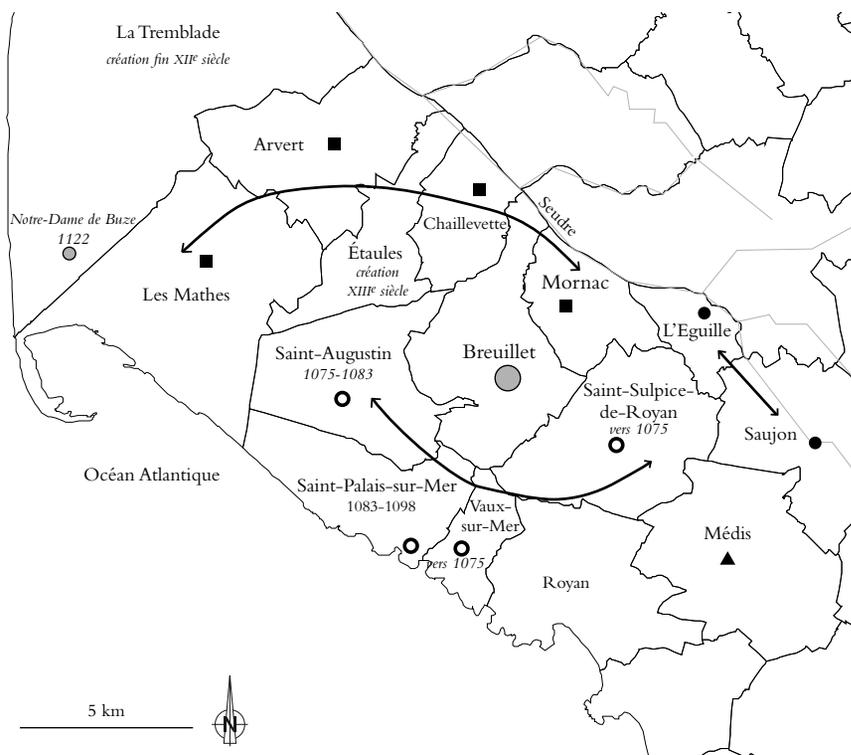


Fig. 8 : implantation monastique au sud-ouest de la Seudre (fin XI<sup>e</sup> – début XII<sup>e</sup> siècles).

118. GRASILIER, n° 1 et 2. Le monastère Notre-Dame de la Garde a été fondé avant 1195, au nord de la presqu'île d'Arvert.

119. Bullarium p. 18-20 col. 2.

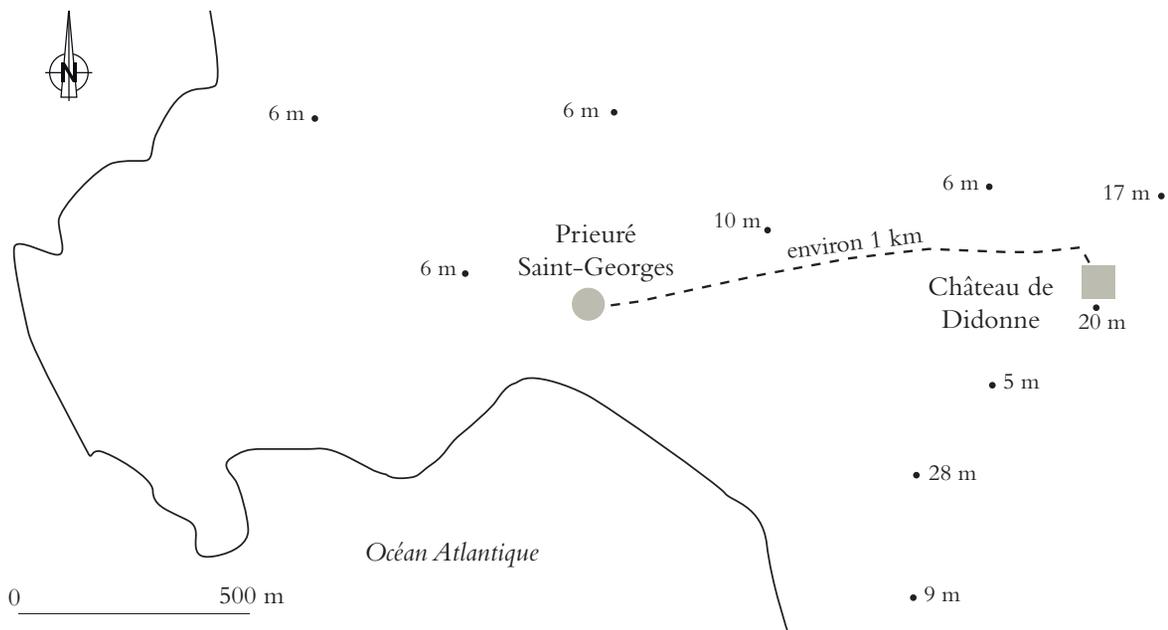
120 DEBORD, *La société laïque...*, p. 529-530.

La confirmation est nécessaire pour affirmer et protéger ces biens face à de nouvelles communautés monastiques comme Vaux et Breuillet, probablement fondées dans les années 1070-1080 ; cela explique la présence de l'acte de Mornac dans le cartulaire clunisien. La donation relative à l'église de Buze en 1122 est d'autant plus compréhensible dans ce territoire exigu et très convoité<sup>118</sup>.

*Le monastère de Saint-Georges-de-Didonne*

En 1075, le pape Grégoire VII confirme la possession à Cluny du monastère Saint-Georges, situé près du château de Didonne<sup>119</sup>. Nous n'avons pas de sources écrites sur ce monastère avant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Comme il est dit dans le privilège pontifical et comme on le voit sur la carte n° 9, ce monastère se situe alors près du château des seigneurs de Didonne qui surplombe l'établissement monastique et est visible de la forteresse. Le lignage des Didonne est cité dans les sources au milieu du XI<sup>e</sup> siècle et Hélié I<sup>er</sup>, *princeps* de Didonne paraît comme témoin à la fondation de l'abbaye de Vaux vers 1075<sup>120</sup>. Les seigneurs de Didonne donnent à Cluny, avant 1075, un établissement monastique qu'ils ont probablement fondé.

Fig. 9 : le prieuré Saint-Georges et le château de Didonne.



# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

## *Le monastère de Saint-Laurent-de-Belzagot*

Il faut attendre 1234 ou 1237 pour avoir une première mention écrite du prieuré<sup>121</sup>, mais le site de l'établissement permet ici encore d'obtenir des éléments de compréhension sur sa fondation : la carte n° 10 montre qu'il est situé à légèrement plus de 1 km au sud du château de Montmoreau<sup>122</sup> et, comme celui-ci, sur un talus pentu voire escarpé dominant la vallée de la Tude, les deux édifices étant visibles l'un de l'autre. Le lignage des seigneurs de Montmoreau est issu de celui des Jarnac, existant à la fin du x<sup>e</sup> siècle<sup>123</sup>. En 1073, Ramnoul I<sup>er</sup> de Jarnac et Alon II de Jarnac et de Montmoreau font donation de leur terre de Montours<sup>124</sup>, non loin de Jarnac<sup>125</sup>, au monastère clunisien de Marcigny<sup>126</sup>, avec l'accord de Foulques, comte d'Angoulême<sup>127</sup>. La proximité du prieuré Saint-Laurent-de-Belzagot du château de Montmoreau et la donation par ces mêmes seigneurs en 1073 d'une terre à Cluny sont des indices très forts d'une fondation du prieuré Saint-Laurent par les seigneurs de Montmoreau aux alentours de 1070.

121. CHARVIN, *Statuts, chapitres généraux et visites...* I n° 22.

122. Charente ; arr. Angoulême ; ch.-l. cton ; cne Montmoreau-Saint-Cybard.

123. DEBORD, *La société laïque...* p. 501-504.

124. Charente ; arr. Cognac ; cton Jarnac ; cne Nercillac.

125. Charente ; arr. Cognac ; ch.-l. cton.

126. Saône-et-Loire ; arr. Charolles ; ch.-l. cton.

127. RICHARD, *Le cartulaire de Marcigny-sur-Loire...* n° 65 p. 49.

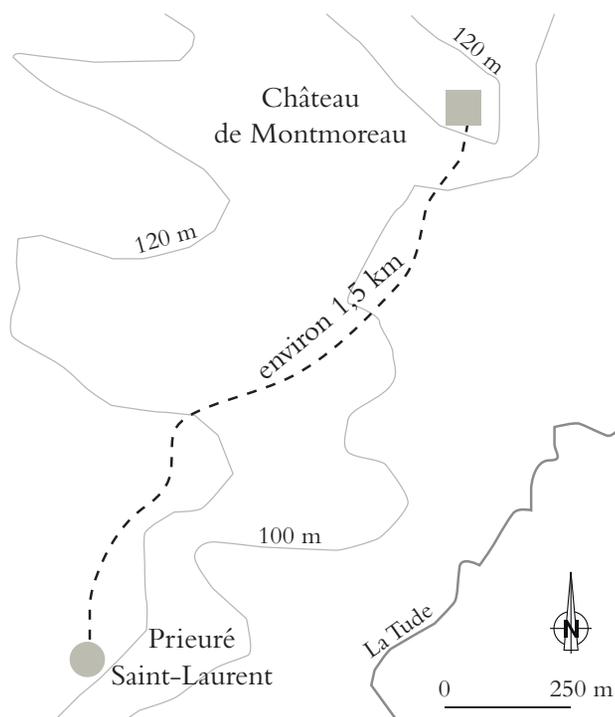


Fig. 10 : le prieuré Saint-Laurent et le château de Montmoreau.

*Le monastère de Cartelègue*

128. BERNARD, BRUEL, n° 4 598. La fondation remonte probablement au XII<sup>e</sup> siècle. Dans le cartulaire de Barbezieux, Guillaume de Cartelègue est témoin d'actes passés sous les prieurs Bernard (*Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, XLI, p. 28) et Itier (*ibid.*, XLI, p. 120). Il est également mentionné un Pierre de Cartelègue (*ibid.*, XLI, p. 161). Tous ces actes datent, d'après l'éditeur, du XII<sup>e</sup> siècle. Les liens entre Cartelègue et Barbezieux ont perduré jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle quand les visiteurs du Poitou ont rencontré le prieur de Cartelègue à Barbezieux (voir note 8).

129. CHARVIN, *Statuts, chapitres généraux et visites...* I n° 50.

130. DEBORD, *La société laïque...* p. 208.

131. CHARVIN, *Statuts, chapitres généraux et visites...* I n° 51.

132. Charente ; arr. Angoulême ; ch.-l. cton ; cne Blanzac-Porcheresse.

133. DEBORD, *La société laïque...* p. 554.

La première source écrite mentionnant l'existence du prieuré date de 1230, date à laquelle il est question d'un prior *de Cartalegua*<sup>128</sup>. L'histoire du prieuré est bien connue entre le milieu des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, mais ses origines restent énigmatiques. Si l'on s'attarde sur la situation géographique du prieuré, on remarque qu'il se situe à moins de 2 km de l'ancienne voie romaine reliant Saintes à Bordeaux, entre Étauliers et Blaye, distants de moins de 10 km du prieuré, dans une région ancienne de viticulture. Ces éléments expliquent sa localisation. Mais quand a-t-il été fondé et par qui ? En 1259, les biens du prieuré sont détenus par le seigneur de Blaye<sup>129</sup>, qui considère posséder des droits sur cet établissement. En effet, à cette époque, le lignage des seigneurs de Blaye est issu de Geoffroi Rudel, troisième des cinq fils du comte d'Angoulême Geoffroi (1031-1048). Son fils, Guillaume Frédeland, prince de Blaye, est un fidèle du duc Gui-Geoffroi, auquel il doit les nombreuses possessions qu'on lui connaît en basse Saintonge. Ce lignage se perpétue jusqu'en 1319<sup>130</sup>. Dans les années 1050-1060, Blaye et sa région passent donc sous la tutelle de la famille du comte d'Angoulême. La donation de Cartelègue serait donc postérieure aux années 1050 et serait le fait des nouveaux seigneurs de Blaye, dont les principales possessions et relations politiques sont tournées vers la Saintonge et l'Angoumois.

*Le monastère de Conzac*

L'histoire de ce prieuré n'est connue qu'à partir de 1260 : un prieur et un moine y résident alors<sup>131</sup>. Il est encore plus difficile en étudiant le site, la situation et le contexte politique de la région du prieuré de donner des explications plausibles. Le monastère se situe au bord d'un plateau surplombant la vallée de l'Arce. Il est en bordure de la châellenie de Barbezieux et distant de 6 km du château de Blanzac<sup>132</sup> dont le lignage n'est connu qu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle lorsqu'il disparaît, et à moins de 4 km de la motte du Dognon, près de Blanzac<sup>133</sup>. Est-ce une donation des seigneurs de Blanzac ? La disparition du lignage ne plaide pas en leur faveur. Il est plus tentant d'y voir un don supplémentaire des seigneurs de Barbezieux envers les moines de Cluny avec la volonté de ce lignage d'accroître ou de renforcer son assise territoriale aux dépens des seigneurs de Blanzac ou du comte d'Angoulême. Aucune autre hypothèse sérieuse ne peut-être avancée à ce stade de l'étude.

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

## *Le monastère du Châtelars*

La fondation du prieuré du Châtelars reste inconnue. La première mention date de 1273<sup>134</sup>. Les visites et chapitres généraux de l'ordre de Cluny retracent l'histoire du prieuré de 1273 à 1497. Le toponyme nous orienterait vers la construction d'un monastère à proximité d'un site castral ; mais aucun n'a pu y être identifié, hormis un château, daté du XVI<sup>e</sup> siècle, au lieu-dit Le Logis à 500 m au nord du prieuré. Toutefois, aucune source ne permet d'affirmer que ce château est antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle, époque estimée des plus anciens bâtiments.

Le prieuré est situé sur le replat d'une butte à la confluence de la Bonnière et de deux autres ruisseaux : ce site est alors d'autant plus favorable à une fortification qu'il est au carrefour de plusieurs cheminements antiques, dont, 500 m au sud-est, la voie romaine de Lyon à Saintes, traversant le lieu-dit les Jaulières<sup>135</sup>. Le monastère est donc construit sur un site anciennement peuplé et au carrefour de voies anciennes. Le choix d'y implanter des moines de Cluny trouve peut-être une explication dans la famille qui possède une motte au lieu-dit Chez Jauvigier, à environ 4 km au sud-est, dans la paroisse de Cherves : en 1273, Robert de Montbron excepte de son aveu à l'évêque d'Angoulême pour cette motte<sup>136</sup>. Comme cela a été abordé plus haut, les seigneurs de Montbron sont très attachés aux moines de Cluny, et il est tout à fait envisageable qu'ils aient de nouveau facilité, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, une fondation dans des territoires qu'ils contrôlaient et sur le site préférentiel qu'est Le Châtelars.

134. CHARVIN, *Statuts, chapitres généraux et visites...* I n° 80, p. 334.

135. Charente ; arr. Confolens ; cton Montembœuf ; cne Cherves-Chatelars.

136. DEBORD, *La société laïque...*, p. 472 n° 15 : une motte dépendante des seigneurs de Montbron au XIII<sup>e</sup> siècle, Chez Jauvigier, Charente ; arr. Confolens ; cton Montembœuf ; cne Cherves-Châtelars.

## Ronsenac : une fondation épiscopale ?

Les évêques d'Aquitaine sont des acteurs mineurs de l'implantation clunisienne en Aquitaine. Ils ne paraissent pas être à l'origine de fondations de monastères clunisiens sauf peut-être de celle du prieuré de Ronsenac. Les évêques effectuent plutôt des donations qui accroissent le patrimoine du monastère donné ou fondé quelque temps auparavant. Sur l'ensemble des sources, seulement neuf actes émanent des chancelleries épiscopales d'Aquitaine ;

Quatre actes sont émis par des évêques de Poitiers. Isembert I<sup>er</sup>, évêque de Poitiers<sup>137</sup>, donne l'église de Mougon en mai 1029<sup>138</sup>, complétant la donation du vicomte d'Aulnay<sup>139</sup> de 1020. Son successeur, Isembert II<sup>140</sup>, donne l'abbaye Saint-Paul de Poitiers le 10 juillet 1081 à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers<sup>141</sup>, puis il donne à la

137. Évêque de Poitiers entre 1022 et 1047.

138. BERNARD, BRUEL, n° 2 816.

139. Charente-Maritime ; arr. Saint-Jean-d'Angély ; ch.-l. cton.

140. Évêque de Poitiers entre 1047 et 1086.

141. VILLARD, *Recueil des documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf...* n° 10 p. 19.

142. *Ibid.* n° 14 p. 24 : il s'agit des églises de Migné, Saint-Germain de Poitiers, Notre-Dame-la-Petite de Poitiers et Saint-Paul de Poitiers.

143. Évêque de Poitiers de 1115 à 1132.

144. Vienne ; arr. Poitiers ; cton Vouillé.

145. VILLARD, *Recueil des documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf...* n° 74.

146. *Ibid.*, n° 75.

147. SORIA-AUDEBERT, « Les évêques de Limoges... » p. 101-114.

148. TREFFORT, « Le comte de Poitiers... » p. 431-435.

149. Cf. *supra*, note 154.

150. Évêque de Saintes aux environs de 1085 à 1105.

151. Charente ; arr. Cognac ; ch.-l. cton ; cne Baignes-Sainte-Radegonde.

152. BERNARD, BRUEL, n° 3 725.

153. Évêque d'Oléron de 1073 à 1089 puis archevêque de Bordeaux de 1089 à 1101.

154. BERNARD, BRUEL, n° 3 633.

155. *Ibid.*, n° 3 812.

156. *Bullarium* p. 59 col. 2 n° 2, indiqué dans BERNARD, BRUEL, n° 3 954.

157. Évêque de Périgueux entre 1139 et 1144.

158. Évêque de Périgueux entre 1082 et 1101.

159. BERNARD, BRUEL, n° 4 088.

même abbaye quatre églises le 8 juin 1083<sup>142</sup>. Enfin, en 1124, Guillaume II<sup>143</sup> donne l'église de Béruges<sup>144</sup> aux moines de l'abbaye de Montierneuf<sup>145</sup> ; une donation qui précède ou suit de peu une donation de la famille de Lusignan à la même abbaye et dans le même lieu pour y édifier une maison<sup>146</sup>. Les évêques de Poitiers n'ont donc pas été des acteurs de premier plan pour favoriser les moines de Cluny dans leur territoire ; cela s'explique, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> et au début du XII<sup>e</sup> siècle, par la nature même du pouvoir épiscopal qui est sous la tutelle du pouvoir ducal. Isembert I<sup>er</sup> et Isembert II agissent à la suite des ducs d'Aquitaine ou de leurs fidèles<sup>147</sup>. En effet, les évêques de Poitiers participent à la politique ducal et le lien n'est pas seulement de sujétion, il est réciproque, reposant sur une confiance réelle.

De la même façon, les évêques de Limoges collaborent étroitement avec le duc d'Aquitaine, aux côtés des fidèles du comte de Poitiers<sup>148</sup>. Aucune source ne mentionne une quelconque participation des évêques de Limoges : cette absence d'intervention peut s'expliquer, à partir de 1062, par des relations tendues entre les abbés clunisiens de Saint-Martial de Limoges qui ont des prétentions à contrôler le siège épiscopal<sup>149</sup>.

Les évêques de Saintes interviennent également très peu. Lors de la donation de Saint-Eutrope de Saintes, l'évêque et ses chanoines donnent leur accord au duc d'Aquitaine. Seul Ramnulf, évêque de Saintes<sup>150</sup>, donne l'abbaye de Baignes<sup>151</sup> en 1097<sup>152</sup>. Quant à Amat d'Oloron, archevêque de Bordeaux<sup>153</sup>, il encourage la fondation du monastère de Graves peu après 1088<sup>154</sup>, dont les fondateurs sont deux ermites et un moine de Cluny.

Viennent ensuite les évêques de Périgueux avec trois actes : Guillaume II Grandin, élu évêque de Périgueux dans l'année 1101 et qui disparaît avant mai 1104, ou bien Guillaume III d'Auberoche, son successeur, qui décède le 2 ou le 3 avril 1130 donnent l'un ou l'autre une église à Ronsenac, dans un acte daté d'entre 1101 et 1109<sup>155</sup>. En 1121, par un deuxième acte, Guillaume III d'Auberoche, donne aux moines de Cluny l'église de La Rochebeaucourt<sup>156</sup>. Geoffroi de Couze, évêque de Périgueux<sup>157</sup>, rappelle la donation de l'église de Ronsenac, par son prédécesseur Renaud de Thiviers<sup>158</sup>, en 1142 ou 1143, dans un acte réglant un litige avec les moines de Ronsenac concernant le choix du chapelain de l'église<sup>159</sup>. À l'exception de l'église de La Rochebeaucourt, un chapitre de chanoines confié à l'abbé de Cluny pour être réformé et dont la réforme échoue, les deux autres actes concernent l'établissement

## Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

de Ronsenac dont la fondation rappelle les modalités des précédents monastères.

Le premier acte est assez curieux : l'établissement de Ronsenac reçoit une église non localisée, mais proche de Montbron, éloignée d'une quinzaine de kilomètres du diocèse de Périgueux. Sauf s'il s'agit d'une enclave du diocèse de Périgueux dans le diocèse d'Angoulême, cette donation par l'évêque est surprenante, à moins que ce bien lui appartienne : c'est une hypothèse envisageable en considérant que le donateur est en fait le prédécesseur de Guillaume II Grandin, Guillaume de Montbron, évêque de Périgueux vers 1060 à 1081 ou 1082. Mais cela suppose une certaine longévité du prieur Arnaud qui apparaît dans cet acte et encore en 1121<sup>160</sup>. En effet, dans l'acte, est cité un moine de Cluny et chambrier de l'abbé Hugues : Arnaud de Villebois. Cette mention pose la question de la fondation de Ronsenac. Certes, l'église de Ronsenac est donnée par Renaud de Thiviers entre 1081/1082 et 1101. Mais, des exemples montrent clairement que la donation de l'église ne signifie pas fondation monastique : par exemple, l'église de Mougou n'est donnée par l'évêque de Poitiers que neuf ans après la donation de la villa de Mougou par le vicomte d'Aulnay. Or, Ronsenac est située à moins de 3 km du château de Villebois<sup>161</sup>, lignage connu dès le X<sup>e</sup> siècle<sup>162</sup>, dont l'un des membres, Arnaud de Villebois, est évêque de Périgueux entre 1010 et 1037. Par la situation du prieuré à proximité du château de Villebois et du fait des exemples précédents, il n'est pas à exclure une action des seigneurs de Villebois dans la donation de Ronsenac aux moines de Cluny. Enfin, si l'on reconsidère l'acte de donation d'une église à Ronsenac près de Montbron, cela signifierait que la fondation du monastère serait antérieure à 1081/1082 et postérieure à 1060, du temps de l'évêque Guillaume de Montbron, dont le lignage a fondé le monastère de Montbron et a diffusé le monachisme clunisien à Ventadour. Ainsi, on comprend mieux la présence dans cet acte d'Arnaud de Villebois, moine de Cluny, et celle d'Aymeric et Robert *de Vals* (peut-être Vaux<sup>163</sup>, au sud de Ronsenac, dans la châtelainie de Villebois). La donation de l'église par Renaud de Thiviers ne fait que renforcer l'implantation clunisienne à Ronsenac, peu de temps après la fondation de l'établissement dont les seigneurs de Villebois et l'évêque Guillaume de Montbron ne sont pas étrangers entre 1060 et 1082, période durant laquelle la plupart des monastères de Cluny en Aquitaine sont donnés ou fondés.

160. BERNARD, BRUEL, n° 3 954.

161. Charente ; arr. Angoulême ; ch.-l. cton ; cne Villebois-Lavalette.

162. DEBORD, *La société laïque...* p. 485-487.

163. Charente ; arr. Angoulême ; cton Villebois-Lavalette ; cne Vaux-Lavalette.

## Des monastères de Cluny sans château

Durant une vingtaine d'années, entre 1060 et 1080, les monastères clunisiens donnés ou fondés se sont bien implantés à proximité de châteaux. Seul le monastère Saint-Médard échappe à ce mouvement mais sa fondation est peut-être antérieure à cette période. Sa donation ou sa fondation est inconnue. Un prieur de Saint-Médard est mentionné en 1217<sup>164</sup>. Sous l'abbatit de Gérald de Flandre (1215-1220), puis évêque de Valence (1220-1225), la chapelle de Croix-Chapeau<sup>165</sup> est unie au prieuré<sup>166</sup>. Son histoire est véritablement connue à partir de 1269<sup>167</sup>. L'établissement est donc devenu une dépendance de Cluny avant 1217.

Saint-Médard est situé sur le plateau de l'Aunis, au centre d'un terroir assez plat, légèrement incliné vers le nord-est, vers la petite vallée du Virson. Le site et la situation ne permettent pas d'apporter d'explication sur les motivations de sa donation à Cluny. L'Aunis était dominée par les seigneurs de Châtelailon, sous le contrôle du comte de Poitou, duc d'Aquitaine, sans que l'on en sache plus : d'après Robert Favreau, les sources sont peu nombreuses pour connaître cette région. Seuls les actes des abbayes Saint-Maixent<sup>168</sup>, de Nouaillé<sup>169</sup>, Saint-Jean-d'Angély et Saint-Cyprien de Poitiers donnent des indications sur les marais salants, l'une des principales richesses de l'Aunis. Le plateau de l'Aunis est également un espace agricole anciennement peuplé avec pour culture principale la vigne.

La donation à Cluny peut aussi bien avoir pour origine les seigneurs de Châtelailon qui ont largement doté les moines de Cluny quelques kilomètres à l'ouest dans les années 1060 avec la fondation du monastère de l'île d'Aix. Ont-ils donné d'autres biens plus à l'intérieur des terres ? La donation peut également venir des comtes de Poitou qui contrôlent cet espace, en particulier à partir de la forteresse de Surgères. Cette donation pourrait être à rapprocher du contexte des années 1020, lorsque Guillaume le Grand fait ses premières donations à Cluny (Saint-Paul-en-Gâtine et Mougon) : d'après Ademar de Chabannes, il donne à Saint-Martial de Limoges l'église Saint-Pierre d'Anais<sup>170</sup>, au nord-est de Saint-Médard. Il est donc probable que cette donation date du XI<sup>e</sup> siècle, soit aux alentours de 1020 ou à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, soit par les ducs d'Aquitaine ou les seigneurs de Châtelailon, même si leurs donations semblent très proches du littoral.

164. *Bibl. clun.*  
col. 1 497-1 500.

165. Charente-Maritime ; arr. La Rochelle ; cton La Jarrie ; cne Croix-Chapeau.

166. CHARVIN, *Statuts, chapitres généraux et visites...* III n° 280, p. 345-346.

167. CHARVIN, *Statuts, chapitres généraux et visites...* I n° 70.

168. Deux-Sèvres ; arr. Niort ; ch.-l. cton ; cne Saint-Maixent-l'École.

169. Vienne ; arr. Poitiers ; cton La Villedieu-du-Clain ; cne Nouaillé-Maupertuis.

170. Charente-Maritime ; arr. La Roche ; cne Anais.

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

Après les années 1060-1080, les fondations ou les donations sont moins nombreuses et sont éloignées des châteaux : Saint-Eutrope de Saintes en 1081, Saint-Nicolas de Graves vers 1088, Bort en 1095 et Saint-Gelais en 1110, la dernière fondation par un lignage aristocratique. Peu de temps après la fondation de Saint-Jean de Montierneuf à Poitiers, Guillaume VIII, duc d'Aquitaine, renouvelle sa fidélité aux moines de Cluny le 11 janvier 1081<sup>171</sup> lorsque le duc leur confie le monastère Saint-Eutrope de Saintes, dans l'intention de le réformer. Ce monastère anciennement fondé n'est associé à aucun château mais sa donation répond à des enjeux stratégiques car le duc d'Aquitaine souhaite poursuivre sa reconquête politique de la Saintonge, débutée en 1061 après le retrait de la Basse-Saintonge à la maison d'Anjou, puis l'extension de son influence sur la Saintonge orientale aux mains des comtes d'Angoulême.

En 1088 est fondé le monastère de Saint-Nicolas de Graves, en l'absence d'Hugues de Cluny, alors représenté par le moine Guillaume : retiré sur l'îlot de Cordouan, appartenant au monastère de Cluny<sup>172</sup>, ce moine ainsi qu'Étienne, abbé de Saint-Rigaud<sup>173</sup> et son prieur, ont eu de grandes difficultés à y vivre, les poussant ainsi à fonder une maison sur les rives de la pointe de Graves ; ils sont soutenus dans leur démarche par Amat d'Oloron, devenu archevêque de Bordeaux<sup>174</sup>.

Pour le monastère de Bort, les sources manquent. La tradition historiographique assure qu'un monastère existe à Bort en 1013, quand l'évêque Étienne III de Clermont-Ferrand fait don de Madic. Nous n'avons pu retrouver cet acte. Ce qui est certain, c'est que ce monastère existe avant 1095, lorsque, à la suite d'un conflit avec le monastère de la Chaise-Dieu, les moines de Cluny se voient confirmer la possession de Bort par le pape Urbain II. Pour l'époque, sans conteste, le site retenu pour le monastère est stratégique : il est situé sur un replat dominant la vallée de la Dordogne où une île permet un passage entre le Limousin et l'Auvergne ; il contrôle également un axe fluvial majeur. Enfin, Bort est situé dans la vicomté des Ventadour, qui ont favorisé l'implantation clunisienne. Il est difficile d'en dire plus, faute de sources.

Les origines de Saint-Gelais sont mieux connues. Avant le mois de février 1110, Hugues de Lusignan donne la *villa* de Saint-Gelais à Pons, abbé de Cluny, en présence, entre autres, de ses deux fils Hugues le Brun et Rogon, et de Marc, abbé de Montierneuf. Quelques temps

171. BERNARD, BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny...* n° 3 580.

172. BERNARD, BRUEL, n° 3 633.

173. Saône-et-Loire, arr. Charolles, cton Semur-en-Brionnais, cne Ligny-en-Brionnais.

174. BERNARD, BRUEL, n° 3 633.

175. *Ibid.*, n° 3 886.

176. *La chronique de Saint-Maixent...* p. 181-183 et RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou...* t. I, p. 458-459.

177. RICHARD, « Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye Saint-Maixent... », 16, n° 209, p. 240 (1105) où il manque l'essentiel de l'acte.

178. *Ibid.*, 16, n° 231, p. 260 et n° 232, p. 231-232. RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou...* t. I, p. 447.

179. RICHARD, « Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye Saint-Maixent » 18, 1 887, p. 79.

après, Hugues de Lusignan et Pons se rendent à Saint-Gelais pour poser la première pierre de la nouvelle église et ajouter des biens à la donation. L'ensemble est acté à Lusignan en février 1110<sup>175</sup>. À l'été de cette même année, Hugues de Lusignan décède<sup>176</sup>. Cette fondation monastique peut être perçue comme une œuvre de piété à la fin de sa vie. Pourtant, le choix du site pour cette donation répond encore une fois à des intérêts politiques et territoriaux : Saint-Gelais surplombe de quelques mètres un îlot de la Sèvre niortaise permettant de traverser facilement ce cours d'eau, à moins de 10 km au nord de Niort, château du duc d'Aquitaine. Cette donation révèle également l'aire d'influence des seigneurs de Lusignan qui s'étend alors principalement à l'ouest de leur château, aux dépens du patrimoine de l'abbaye Saint-Maixent. D'ailleurs, entre 1105 et 1110, Geoffroy, l'abbé de Saint-Maixent, tente de mettre fin à cette usurpation et un premier accord faillit intervenir en 1105<sup>177</sup>, en présence de Guillaume IX, duc d'Aquitaine : c'est un échec. L'abbé se rend donc à Rome en 1110 pour obtenir le soutien du pape Pascal II, afin d'obliger Hugues de Lusignan et d'autres laïcs à cesser d'user des biens de l'abbaye<sup>178</sup>. Dans cette affaire portée à Rome, Hugues de Lusignan tente peut être également d'obtenir un soutien des moines de Cluny, à qui il confie un bien situé à 15 km de l'abbaye de Saint-Maixent, à laquelle les seigneurs de Lusignan rendent hommage pour Saint-Gelais au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>179</sup> ! Cet acte a pu ne pas être très apprécié des moines de l'abbaye poitevine.

## Conclusion

L'implantation clunisienne en Aquitaine est donc caractérisée par deux réseaux complémentaires jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle : des monastères aquitains réformés par les moines de Cluny et des monastères placés directement sous l'autorité de l'abbé de Cluny. Les origines de ce second réseau remontent au XI<sup>e</sup> siècle. Les sources écrites et l'étude des sites monastiques permettent de dégager trois phases de fondations ou de donations pour ces 19 établissements.

- Avant 1050, les moines de Cluny reçoivent des dons exclusivement des ducs d'Aquitaine qui seront à l'origine des premières fondations de monastères clunisiens. Ces dons sont révélateurs d'actes de piété de la part des ducs d'Aquitaine, mais aussi d'une volonté de conserver des relations privilégiées avec l'Église, source de pouvoirs, ainsi que de mettre en valeur des territoires et d'en conserver le contrôle.

## Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

Ces premières fondations n'ont aucun lien avec de quelconques sites castraux.

- À partir de 1050, les acteurs et les modalités de fondations changent. L'essentiel des monastères clunisiens, tardivement dénommés prieurés, sont fondés entre 1060 et 1080 par une aristocratie aquitaine en pleine ascension et à proximité des châteaux nouvellement construits ou reconstruits appartenant à ces mêmes lignages. Quand les sources écrites sont absentes, les sites monastiques par leur proximité plus ou moins grande avec un *castrum* tendent à démontrer le succès des moines de Cluny auprès de certains lignages aquitains. Le duc d'Aquitaine Guillaume VIII a lui-même fondé le monastère Saint-Jean de Montierneuf, selon des modalités identiques, à quelques centaines de mètres de sa résidence à Poitiers.

- Après 1080, les fondations de monastères ou les donations aux moines de Cluny se font plus rares et les motivations sont également différentes de la précédente période. Tous les nouveaux monastères clunisiens s'éloignent à nouveau des châteaux.

Même si les fondations de monastères près d'un *castrum* ne sont pas l'exclusivité des moines de Cluny, cette étude montre le succès de ce modèle pour les monastères clunisiens entre 1060 et 1080 en Aquitaine, période où le monachisme clunisien connaît un essor en s'appuyant sur une aristocratie locale qui souhaite conforter son pouvoir, en recherchant l'appui et les prières des moines les plus puissants au sein de l'Église dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

Sources imprimées

BERNARD (Auguste), BRUEL (Alexandre), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris : Imprimerie nationale, 6 vol., 1876-1903. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France).

BOURGAIN (Pascal), LANDES (Richard Allen), PON (Georges) (éd.), *Ademari Cabannensis Chronicon*, Turnhout : Brepols 1999 (Corpus christianorum, Continuatio Mediaevalis, 129).

BRUTAILS (Jean-Auguste), *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Seurin de Bordeaux*, Bordeaux : imp. Gounouilhou, 1897.

CHAMPEVAL (Jean-Baptiste), *Cartulaire des abbayes de Tulle et de Roc-Amadour*, Brive : Roche, 1903.

CHARVIN (Gaston), GAZEAU (Roger) (éd.), *Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny*, Paris : de Boccard, 1965-1982, 10 vol.

CHEVALIER (Ulysse), *Codex diplomaticus ordinis Sancti Rufi Valentiae*, Valence : Céas et fils, 1891. (Collection de cartulaires dauphinois, 9).

CHOLET (Paul-François-Étienne), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Étienne de Baigne (en Saintonge)*, Niort : L. Clouzot, 1868.

GRASILIER (Théodore), *Cartulaires inédits de la Saintonge*, Niort : L. Clouzot, 1871.

LA MARTINIÈRE (Jules de), « Barbezieux, son prieuré aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, ses origines bordelaises, ses premiers seigneurs », in : *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XLI, 1911.

LABBE (Philippe) (éd.), « *Chronica Gaufredi, coenobitae monasterii de Martialis Lemovicensis ac prioris Vosiensis coenobii* », in : *Novae bibliothecae manuscriptorum librorum, tomus II*, Paris : Cramoisy, 1657, p. 279-342.

MARRIER (Dom Martin), DUCHESNE (André), *Bibliotheca Cluniacensis in qua SS. Patrum Abb. Clun. Vitae, Miracula, Scripta, Statuta, Privilegia Chronologiaque duplex, item Catalogus Abbatiarum, Prioratuum, Decanatum, Cellarum et Eccles. A Clun. Coenobio dependentium, una cum Chartis et Diplom. donationum earundem...*, Paris : Cramoisy, 1614 ; rééd. Mâcon, 1915.

MÉTAIS (Charles) (éd.), « Cartulaire saintongeais de l'abbaye de la Trinité Vendôme », in : *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXII, 1893.

MIGNE (Jacques-Paul), *Patrologiae cursus completus, Series Latina*, Paris : Garnier, 1841-1864.

MUSSET (Georges), *Cartulaire de Saint-Jean d'Angély*, Paris : Picard ; Saintes : Bruneau, 1901-1904, 2 vol.

RICHARD (Alfred), *Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye Saint-Maixent*, Poitiers : Oudin, 1886-1887, 2 vol.

SIMON (Pierre) (éd.), *Bullarium sacri ordinis Cluniacensis, complectens plurima privilegia per summos pontifices tum ipsi Cluniacensi abbatiae, tum ei subditis monasteriis hactenus concessa...*, Lyon : Juilleron, 1680.

VERDON (Jean) (éd. et trad.), *La chronique de Saint-Maixent (751-1140)*, Paris : Les Belles Lettres, 1979. (Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 33).

VILLARD (François), *Recueil des documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers (1076-1319)*, Poitiers : Société des archives historiques du Poitou, 1973.

# Châteaux et prieurés de Cluny en Aquitaine au XI<sup>e</sup> siècle

## Bibliographie

ARCÈRE (Louis-Étienne), *Histoire de la ville de La Rochelle et du pays d'Aunis*, La Rochelle : Desbordes, 1756-1757.

BESLY (Jean), *Histoire des comtes de Poitou et des ducs de Guyenne contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en France depuis l'an 811 jusques au Roi Louis le Jeune, vérifiés par titres et par anciens historiens*, Paris : G. Alliot, 1647.

DÉBAX (Hélène) (dir.), *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2008.

DEBORD (André), *La société laïque dans les pays de la Charente (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)*, Paris : Picard, 1984.

LABANDE (Edmond-René), « Situation de l'Aquitaine en 1066 », in : *Bulletin de la société des Antiquaires de l'Ouest*, t. VIII, 1966, p. 339-363.

LABANDE (Edmond-René) (dir.), *Histoire du Poitou, du Limousin et des Pays charentais : Vendée, Aunis, Saintonge, Angoumois*, Toulouse : Privat, 1976.

LAFAYE (Stéphane), « Moustier-Ventadour, un prieuré de Cluny (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », in : *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*, t. 137, 2009, p. 25-55.

LAFAYE (Stéphane), *Les monastères de Cluny en Aquitaine (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Essai de topographie monastique*, Thèse de doctorat, Histoire, E.P.H.E., 2012.

LEMAITRE (Jean-Loup), *Le Limousin monastique*, Ussel : Musée du pays d'Ussel, 1992. (Mémoires et documents sur le Bas-Limousin).

MAQUET (Arlette), *Cluny en Auvergne. 910-1156*, Thèse de doctorat, Histoire, Paris 1, 2006.

PACAUT (Marcel), *L'ordre de Cluny (909-1789)*, Paris : Fayard, 1986.

RÉMY (Christian), *Seigneuries et châteaux-forts en Limousin. 1 Le temps du castrum X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Limoges : Culture et patrimoine en Limousin, 2006.

RICHARD (Alfred), *Histoire des comtes de Poitou (778-1204)*, Paris : Picard et fils, 1903 (2 vol.)

ROSENWEIN (Barbara H.), *To be the Neighbor of Saint Peter. The Social Meaning of Cluny's Property. 909-1049*, Ithaca ; London : Cornell university press, 1989.

SORIA-AUDEBERT (Myriam), « Les évêques de Limoges face aux abbés : la question du soutien nobiliaire (milieu XI<sup>e</sup> - fin XII<sup>e</sup> s.) », dans ANDRAULT-SCHMITT (Claude) (dir.), *Saint-Martial de Limoges, ambition politique et production culturelle (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Limoges : Pulim, 2006, p. 101-114.

SOULARD-BERGER (Isabelle), « Agnès de Bourgogne, duchesse d'Aquitaine puis comtesse d'Anjou. Œuvre politique et action religieuse (1019 - v. 1068) », in : *Bulletin de la société des Antiquaires de l'Ouest*, t. 6, 1992, p. 45-56.

TREFFORT (Cécile), « Le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, et l'Église aux alentours de l'an mil (970-1030) », in : *Cahiers de civilisation médiévale*, 33<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, 2000, p. 395-445.

TREFFORT (Cécile), « La mémoire d'un duc dans un écrin de pierre. Le tombeau de Guy Geoffroy à Saint-Jean-de-Montierneuf de Poitiers », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 47, 2004, p. 251.